

# CRÉER UNE CAMPAGNE DE PLAIDOYER

Une boîte à outils pour  
les spécialistes du  
souvenir



**GIJTR**

Global Initiative for Justice  
Truth & Reconciliation

# À PROPOS DE LA COALITION INTERNATIONALE DES SITES DE CONSCIENCE

La Coalition Internationale des Sites de Conscience (International Coalition of Sites of Conscience, ou ICSC) est un réseau mondial de musées, de sites historiques et d'initiatives au niveau populaire dédié à la construction d'un monde futur plus juste et plus pacifique, encourageant les communautés à ne pas oublier les luttes pour les droits de l'homme et à confronter leurs répercussions modernes. Fondée en 1999, l'ICSC comprend maintenant plus de 300 Sites de Conscience membres dans 65 pays. L'ICSC soutient ces membres par l'intermédiaire de sept réseaux régionaux qui encouragent la collaboration et les échanges internationaux de connaissances et de meilleures pratiques.



International Coalition of  
**SITES of CONSCIENCE**

Apprenez-en davantage sur le site  
[www.sitesofconscience.org](http://www.sitesofconscience.org)

**Couverture :**

Photo d'un événement commémoratif organisé par l'Association des victimes de Camp Boiro, un partenaire local GIJTR en Guinée, pour marquer l'anniversaire des fusillades en octobre 1971.

# À PROPOS DE CETTE BOÎTE À OUTILS

Publiée en août 2021, cette boîte à outils a été créée pour les militant(e)s, spécialistes du souvenir, survivant(e)s et autres entités à la recherche de ressources pour changer le souvenir en action au travers de campagnes de sensibilisation et de plaidoyer. Elle a été créée dans le cadre du programme de justice transitionnelle Global Initiative for Justice, Truth and Reconciliation (GIJTR) en Gambie. *Créer une campagne de plaidoyer* s'appuie sur la riche expérience en matière de plaidoyer de son auteur, Shirley Gunn, fondatrice et directrice du Human Rights Media Centre, site membre de l'ICSC en Afrique du Sud, et est subdivisé en douze éléments fondamentaux qui contribuent à la réalisation des objectifs de plaidoyer. Cette boîte à outils reprend également des études de cas issues d'autres contextes, y compris des campagnes de plaidoyer autour de la commémoration menées par des sites membres de l'ICSC, et contient des pistes de réflexion tout au long de ses pages.

**REMERCIEMENTS :**

**Écrit par :** Shirley Gunn

**Contributions de :** Sara Bradshaw, Parusha Naidoo, Rachel Stern

**Édité par :** Sara Bradshaw

L'auteure remercie également le juge Daniel Rafecas d'Argentine, Salim Essop, militant et professeur de politique à la retraite, né en Afrique du Sud et basé au Royaume-Uni, ainsi que Brandon Hamber, universitaire et spécialiste né en Afrique du Sud et basé à l'université d'Ulster, en Irlande du Nord, pour leurs critiques et commentaires judicieux.

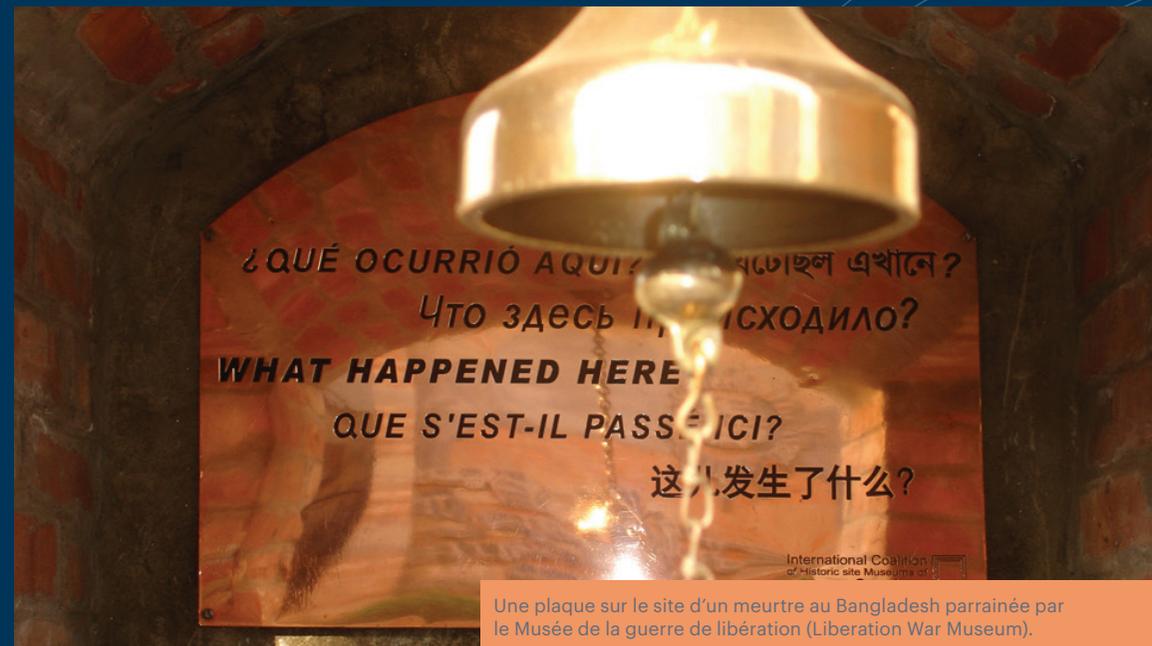
---

Apprenez-en davantage sur le site  
[www.gijtr.org](http://www.gijtr.org)

# À PROPOS DU CONSORTIUM INITIATIVE MONDIALE POUR LA JUSTICE, LA VÉRITÉ ET LA RÉCONCILIATION

Dans le monde entier, un nombre croissant de voix se font entendre pour revendiquer justice, la vérité et la réconciliation dans les pays où les séquelles des violations de droits de l'homme graves assombrissent les transitions entre les régimes répressifs et les formes participatives et démocratiques de gouvernance.

Pour répondre à ce besoin, la Coalition Internationale des Sites de Conscience (ICSC) a lancé une nouvelle initiative, l'Initiative mondiale pour la justice, la vérité et la réconciliation (GIJTR) en août 2014. La GIJTR a pour objectif de relever de nouveaux défis dans les pays en conflit ou en transition aux prises avec des séquelles ou des violations flagrantes des droits de l'homme.



Une plaque sur le site d'un meurtre au Bangladesh parrainée par le Musée de la guerre de libération (Liberation War Museum).

L'ICSC dirige un Consortium de neuf partenaires organisationnels : American Bar Association Rule of Law Initiative (ABA ROLI), États-Unis ; Asia Justice and Rights (AJAR), Indonésie ; Center for the Study of Violence and Reconciliation (CSV), Afrique du Sud ; Documentation Center of Cambodia (DC-Cam), Cambodge ; Due Process of Law Foundation (DPLF), États-Unis ; Humanitarian Law Center (HLC), Serbie ; Fundación de Antropología Forense de Guatemala (FAFG), Guatemala ; et Public International Law and Policy Group (PILPG), États-Unis. En plus de tirer parti de l'expertise des membres du Consortium, l'ICSC puise dans les connaissances et les liens communautaires de longue date de ses 250 organisations membres dans 65 pays afin de renforcer et d'élargir le travail du Groupement.

Les partenaires du Consortium, de concert avec les membres de la Coalition Internationale des sites de conscience, élaborent et mettent en œuvre une gamme d'activités de programme d'intervention rapide et à fort impact, utilisant à la fois des

approches réparatrices et rétributives en matière de justice et de responsabilité pour les violations graves des droits de l'homme. L'expertise des organisations dans le cadre de l'Initiative mondiale pour la justice, la vérité et la réconciliation comprend :

- L'établissement de la vérité, la réconciliation, la commémoration et d'autres formes de mémoire historique ;
- La documentation des violations des droits de l'homme à des fins de justice transitionnelle;
- L'Analyse médico-légale et autres activités liées aux personnes disparues ;
- La défense des droits des victimes, comme l'amélioration de l'accès à la justice, le soutien psychosocial et les activités d'atténuation des traumatismes ;
- La fourniture d'une assistance technique aux militants et aux organisations de la société civile et le renforcement de leur capacité à promouvoir et à participer aux processus de justice transitionnelle ;
- Les initiatives de justice réparatrice ; et
- La garantie de justice entre les sexes dans tous ces processus.

À ce jour, la GIJTR a guidé des acteurs de la société civile dans plusieurs pays dans l'élaboration et la mise en œuvre de projets de documentation et d'établissement de la vérité, a entrepris des évaluations des capacités de mémorialisation, de documentation et de soutien psychosocial des organisations locales, et lancé une « académie » pour la justice transitionnelle, qui offre une formation, un soutien et des opportunités de participation aux activistes et acteurs non traditionnels du Moyen-Orient et d'Afrique du Nord dans la conception et l'application des démarches communautaires en matière de justice transitoire. Compte tenu de la diversité des expériences et des compétences au sein du Consortium et parmi les membres du réseau de l'ICSC, le programme offre aux pays sortant d'un conflit ou d'un régime répressif une occasion unique de répondre rapidement aux besoins de justice transitionnelle, tout en favorisant la participation locale et en renforçant les capacités des partenaires communautaires.



Les participants à l'Académie 2019 de la justice transitionnelle des jeunes africains visitent le Mémorial du génocide de Kigali.

Nous sommes des agents du changement

mais

nous ne sommes pas en mesure de changer la société telle qu'elle devrait l'être.

Pourquoi ? Parce que

le chemin est différent et difficile, le système est corrompu, la structure et le système sont fermés.

En règle générale,

soit nous considérons la structure comme une ennemie, soit nous utilisons uniquement la force pour l'ouvrir.

Dès lors,

la plupart de nos efforts sont détournés parce que nous n'utilisons qu'une seule voie pour atteindre le but.

Mais

le concept de plaidoyer permet d'y parvenir de nombreuses manières.

Il est dit que la règle du plaidoyer consiste à connaître le système, à intégrer le système, à travailler au sein du système et à utiliser le système de manière efficace,

car

le système dans notre société est fermé et les institutions gouvernementales (l'État) disposent du pouvoir judiciaire et institutionnel.

Par conséquent,

les défenseurs sociaux devraient utiliser d'autres sources de pouvoir comme le savoir, l'information et les personnes auprès desquelles ils sont forts et les autres faibles.

Le plaidoyer donne aux groupes sociaux un pouvoir de négociation qui permet d'ouvrir un système fermé.

*Poème d'Anil K. Singh,  
ancien secrétaire exécutif de  
Voluntary Action Network India<sup>1</sup>*

# TABLE DES MATIÈRES

1. Introduction .....	10
<b>Feuille de travail n° 1 :</b>	
<b>Mot-clé : justice transitionnelle .....</b>	<b>17</b>
2. Que signifient les termes « travail de mémoire » et « plaidoyer » ? .....	19
3. Plaidoyer : l'intersection Entre la Mémoire et l'Action .....	25
<b>Feuille de travail n° 2 :</b>	
<b>Mot-clé : mots d'action pour décrire le plaidoyer .....</b>	<b>21</b>
<b>Étude de cas n° 1 :</b>	
<b>Convergence des plaidoyers individuels et publics .....</b>	<b>22</b>
A. Définir des buts et des objectifs réalistes .....	25
B. Comprendre les processus de création des politiques et des lois .....	26
C. Comprendre les règles d'implication de la participation publique .....	28
<b>Étude de cas n° 2 :</b>	
<b>Plaidoyer visant à retirer les monuments qui honorent     les personnes aux antécédents problématiques .....</b>	<b>30</b>
D. Participation réelle des parties prenantes .....	32
<b>Feuille de travail n° 3 :</b>	
<b>Mot-clé : participation réelle des parties prenantes .....</b>	<b>36</b>
E. Définir des attentes réalistes .....	35
<b>Étude de cas n° 3</b>	
<b>Cinq décennies de plaidoyer et de campagne : <i>A Luta Continua</i> .....</b>	<b>37</b>
F. Articuler la justification morale de la campagne de plaidoyer .....	41
<b>Étude de cas n° 4 :</b>	
<b>Retour sûr des objets culturels, artefacts et trésors volés sur le continent     Africain par les puissances coloniales européennes.....</b>	<b>42</b>
<b>Feuille de travail n° 4 :</b>	
<b>Mot-clé : justification morale des campagnes de plaidoyer .....</b>	<b>44</b>
G. Effectuer des recherches pertinentes .....	47
H. Choisir des stratégies et des tactiques appropriées .....	48
I. Élaborer une stratégie de communication efficace .....	48
J. Mobiliser efficacement des ressources .....	50
K. Suivi et évaluation .....	52
<b>Feuille de travail n° 5 :</b>	
<b>Mot-clé : suivi et évaluation</b>	
L. Archiver le travail de plaidoyer .....	56
4. Conclusion .....	60

# 1. INTRODUCTION

En 2021, l'International Coalition of Sites of Conscience (ICSC) a célébré ses vingt-deux ans en tant que mouvement mondial regroupant plus de 300 musées, sites historiques et initiatives de mémoire de 65 pays, et reliant des membres de sept régions : Afrique, Asie, Amérique latine et Caraïbes, Moyen-Orient et Afrique du Nord, Amérique du Nord, Europe et Europe de l'Est.

Les membres de l'ICSC sont très diversifiés et comprennent des musées indépendants et financés par l'État, des institutions universitaires affiliées et un large éventail d'organisations non gouvernementales à but non lucratif qui travaillent sur des projets de mémoire et de commémoration aux niveaux national, régional et local. Les sites membres remplissent différentes fonctions et ont différents objectifs, mais, en général, leur travail consiste à partager un aspect ou une période de l'histoire de leur pays – des histoires qui mettent en avant les traumatismes, la honte, l'humiliation, la culpabilité, la lutte, l'honneur et la victoire – et à les relier aux luttes actuelles pour la justice. Les institutions, qu'elles soient grandes ou petites, participent à l'ICSC sur un pied d'égalité, unies par leur volonté commune de relier le passé au présent, la mémoire à l'action.

Les sites membres sont unis par le désir de créer un monde juste et humain en reliant les histoires passées aux problèmes actuels, et en catalysant l'action pour promouvoir une culture des droits de la personne. Parmi les nombreux membres, certains se passionnent pour le changement en représentant des histoires inclusives, et en intégrant des histoires autrement marginalisées et centrées sur les victimes, qui sont parfois contestées et embarrassantes, souvent mises de côté et même ignorées.

La « commémoration » désigne le processus qui consiste à préserver le souvenir de personnes ou d'événements – une cérémonie du souvenir ou de célébration. Par le passé, la commémoration était principalement le fait des personnes au pouvoir et se

déroulait du haut vers le bas – comme le montre la première étude de cas ci-dessous sur l'Afrique du Sud – mais aujourd'hui, elle est considérée comme un droit humain fondamental pour tous.

Dans le travail de mémoire, il est reconnu que personne ne se souvient seul. Au contraire, nous nous souvenons avec l'aide des souvenirs des autres ; ce faisant, nous produisons des récits collectifs. Par conséquent, lorsque nous tentons d'établir la vérité sur des événements passés, il est impossible de parvenir à une compréhension exhaustive sans une consultation approfondie du public le plus large.

## QUE SIGNIFIE « TRANSFORMER LA MÉMOIRE EN ACTION » ?

Pour diverses raisons, l'histoire et les souvenirs des États et des institutions ne sont pas totalement inclusifs. L'histoire n'est jamais noire ou blanche, mais remplie de nuances de gris. Pour cette raison, certains projets de mémoire remplissent le rôle difficile qui consiste à défier les institutions de l'État, en les forçant à devenir plus inclusives et audacieuses dans la présentation de récits qui encouragent le débat et l'analyse critique. Les initiatives de plaidoyer sont souvent au cœur de ces luttes qui peuvent nécessiter des changements de politique afin d'élargir ce que l'histoire raconte, qui la raconte et comment elle est racontée. Les paroles prophétiques d'Anil K. Singh, de VANI, présentées au début de ce manuel soulignent qu'il est difficile d'ouvrir des portes fermées, et nous ouvrent simultanément l'esprit sur le fait qu'il existe une multitude de façons de le faire, en plus du déploiement de la force.

La plupart des membres de l'ICSC sont activement engagés dans un travail de sensibilisation et d'éducation. Il existe de nombreuses manières différentes et créatives de faire ce travail, et une multitude d'exemples innovants et inspirants dans le giron de l'ICSC.



Initiative de commémoration par un membre des Sites de Conscience au Chili, Fundaci Cordillera 1367 Casa Memoria José Domingo Caugués.



Tire aux disparus convoquée par ASFADDES (Association des familles de victimes de doigts) dans le Parc de Lourdes, Bogota, 2012.

Cependant, le travail de sensibilisation diffère du plaidoyer, même si l'un comme l'autre, séparément et collectivement, peuvent transformer la mémoire en action. L'action serait très efficace si le travail de sensibilisation et de plaidoyer était mené de front, mais les deux ne vont parfois pas de pair. Le travail de sensibilisation implique le partage d'informations, l'éducation et la sensibilisation du public à un problème dans l'espoir d'un changement ; le plaidoyer, par le biais de la participation, de la consultation et de l'engagement, place le changement nécessaire à l'ordre du jour public et peut aboutir à un changement de politique systématique. Associer le travail de sensibilisation et le plaidoyer permet de faire le lien entre les luttes passées et les questions parallèles et contemporaines de justice sociale et de droits de la personne. Cela revient à passer « de la mémoire à l'action ».

## MÉMOIRE ET JUSTICE TRANSITIONNELLE

De nombreux spécialistes de la mémoire, consciemment ou non, sont engagés dans le domaine de la justice transitionnelle. Il existe quatre « piliers » reconnus dans le monde entier dans le domaine de la justice transitionnelle. Il s'agit notamment : de la recherche de la vérité, de l'obtention de la justice pour les victimes, des réparations pour les victimes, qui vont des excuses officielles à la réhabilitation et aux compensations financières, et des garanties de non-répétition des atrocités commises contre les droits de la personne – le principe du « plus jamais ça ».

Grâce notamment au travail des sites membres de l'ICSC, la commémoration est de plus en plus reconnue comme un « cinquième pilier » en raison de son importance dans divers aspects du processus de justice transitionnelle, comme l'établissement de la vérité sur les événements historiques, la reconnaissance, la guérison et aussi la réparation symbolique des victimes et des survivants de violations des droits de la personne.

Le travail de sensibilisation et de plaidoyer relatif à l'histoire et à la mémoire peut s'inscrire dans ces cinq piliers de la justice transitionnelle. Il s'agit toutefois d'un travail difficile et complexe. Par exemple, pour que des histoires inclusives soient fermement ancrées dans les archives historiques, des recherches vérifiées, bien documentées et éthiques sont nécessaires. En outre, des ressources sont nécessaires pour que le travail de mémoire aboutisse à des résultats tels que des expositions tangibles, la réouverture d'enquêtes officielles, lorsque les enquêtes menées par le passé n'ont pas permis d'établir la vérité ou de poursuivre les auteurs présumés de crimes, et la création de commissions de la vérité officielles qui permettent aux nations de faire face à leur passé.

La recherche d'histoires inclusives peut prendre toute une vie et s'étendre sur plusieurs

générations. Même dans ce cas, le résultat peut être partiel, doux-amer, voire totalement infructueux, car certains peuvent s'opposer à la recherche de la vérité dans les sociétés totalitaires, mais aussi dans les sociétés démocratiques et relativement pacifiques qui interdisent le deuil et le souvenir pour diverses raisons politiques. Dans les pays démocratiques, comme l'Afrique du Sud, l'État peut s'opposer à la recherche de la vérité, à l'établissement d'un dossier historique complet et aux poursuites judiciaires. Par exemple, lorsque l'enquête sur la disparition forcée de Nokuthula Simelane en 1983 a été rouverte en 2016, des déclarations sous serment ont été déposées devant la Haute Cour de Johannesburg faisant état d'une ingérence politique.<sup>2,3</sup> En outre, lors de sa clôture, la Commission sud-africaine pour la vérité et la réconciliation (Truth and Reconciliation Commission, TRC) a remis 400 dossiers à l'organisme d'État mandaté pour approfondir l'enquête et éventuellement poursuivre les personnes auxquelles l'amnistie a été refusée.<sup>4</sup> Toutefois, en 2002, les dirigeants politiques du Congrès national africain (African National Congress, ANC) ont fait pression sur l'organe chargé des poursuites, l'Autorité nationale des poursuites (National Prosecuting Authority), pour qu'il mette un terme aux enquêtes, par crainte, semble-t-il, que son propre passé de violations des droits de la personne ne soit mis en lumière et n'entraîne la poursuite de membres de l'ANC très en vue.<sup>5</sup>

## Relier les luttes passées et présentes



Le dessin célèbre la victoire des milliers de militants argentins pro-choix qui ont fait campagne pour la légalisation de l'avortement, une lutte juridique de 18 mois qui a finalement été approuvée par la Chambre des députés et le Sénat en décembre 2020. Avec l'aimable autorisation de Malena Cristina, une jeune

fillette argentine de 12 ans dont le grand-père, Roberto Cristina, a disparu en 1978.

L'emblème du mouvement était un masque vert, obligatoire pendant la pandémie de COVID-19. Cependant, certains artistes, comme Malena, ont incorporé le foulard blanc, l'insigne du mouvement des disparus forcés depuis 50 ans dans l'histoire argentine, qui établit un lien clair entre les luttes passées et actuelles.

Il n'existe actuellement aucun manuel détaillé sur la manière de transformer la mémoire en action par le biais de la sensibilisation et du plaidoyer. Un certain nombre d'articles utiles sur le plaidoyer sont disponibles en ligne, riches en contexte et pratiques dans leur orientation, mais ils traitent d'autres luttes importantes et socialement pertinentes des communautés marginalisées – par exemple, le plaidoyer sur le handicap et le droit à la santé – et pas directement de l'intersection entre le plaidoyer et la mémoire. Certains de ces écrits ont inspiré ce manuel, et sont inclus à la fin de celui-ci en tant que ressources précieuses pour les défenseurs.

Commandé par l'ICSC, il s'agit d'une première étape vers la création d'un manuel complet de plaidoyer et de mémoire. Je suis honorée que cette responsabilité m'ait été confiée. Depuis plus de vingt ans, je participe à des activités de plaidoyer en Afrique du Sud autour de victimes des atrocités de l'apartheid et des luttes pour la vérité, la justice, les réparations, la non-répétition et la mémoire. J'ai tenté de réfléchir à cette expérience de plaidoyer et de l'intégrer dans le contenu du manuel.

Outre mon expérience sud-africaine, je suis en mesure de m'appuyer sur une expérience directe à travers l'Afrique, l'Asie du Sud et du Sud-Est, l'Amérique latine et les Caraïbes, l'Europe et l'Amérique du Nord. Il existe tant d'excellentes initiatives de plaidoyer dans le monde et tant d'exemples dont il est possible de tirer de profonds enseignements ; si ce manuel ne peut en aborder que quelques-unes, la collecte d'autres leçons apprises constituerait une ressource extrêmement précieuse. Ce processus doit encore être entrepris avec la participation des entités désireuses de partager leurs expériences et leurs idées et de développer le travail actuel.

Notre plus grand échec réside dans le fait que nous n'écrivons pas, ne réfléchissons pas et ne partageons pas suffisamment. En tant que spécialiste de la mémoire, je reconnais ne pas avoir pris suffisamment de temps pour écrire, consigner, photographier et



Le fil rouge des souvenirs, une initiative de commémoration de la communauté menée par la Fondation 1367 Casa Memoria José Domingo Caestanas, membre du Sites de Conscience au Chili.

documenter soigneusement les processus, réalisant plus tard cette occasion manquée alors que l'histoire était en train de s'écrire. Je ne suis pas la seule fautive dans ce cas. Le temps a toujours été un ennemi commun dans nos efforts. Les approches collectives de l'écriture peuvent aboutir à des résultats intéressants et novateurs qu'un écrivain seul ne peut atteindre. Que ceci soit la première leçon du plaidoyer : L'apprentissage est un processus de concessions et de réflexion approfondie, et les défenseurs du changement ont besoin de leçons pertinentes et accessibles dont ils peuvent s'inspirer. Il est crucial de coucher sur papier nos expériences de plaidoyer personnelles et institutionnelles et de les partager.

Ce manuel contient dès lors des feuilles de travail d'écriture réflexive afin de guider les spécialistes de la mémoire dans le processus d'écriture – le but ultime étant de tirer des leçons des expériences de plaidoyer et de les partager, même en cas de succès partiel. Nous apprenons en réfléchissant à nos actions, mais également à celles des autres !

Ce manuel présente d'abord les concepts de travail de mémoire et de plaidoyer, puis illustre l'interconnexion entre le plaidoyer et la mémoire dans l'élaboration de douze composantes fondamentales qui contribuent à atteindre les objectifs du plaidoyer, en s'appuyant sur quatre études de cas au Royaume-Uni, en Argentine, en Afrique du Sud et au Liban.

## FEUILLE DE TRAVAIL N° 1 :

### Mot-clé : justice transitionnelle

#### 1. Quel est le nom de votre initiative de mémoire ou organisation impliquée dans le travail de plaidoyer ?

---

---

---

---

---

---

---

---

---

---

#### 2. Quand a-t-elle été fondée, par qui et où ?

---

---

---

---

---

---

---

---

---

---





## ÉTUDE DE CAS N° 1 :

### Convergence des plaidoyers individuels et publics

#### Zonnebloem Renommé

Le 11 février 1966, le District Six du Cap a été déclaré zone réservée aux blancs en vertu de la loi sur les zones réservées de 1950. À partir de 1968, les habitants du District Six du Cap, en Afrique du Sud, ont été expulsés de force de leurs maisons par le gouvernement de l'apartheid. Ils ont été jetés dans les terrains vagues sablonneux des Cape Flats, dans les environs du Cap, et leurs maisons ont été démolies par des bulldozers.<sup>6</sup>

Cette violation flagrante des droits de la personne a été rendue possible par la loi sur les zones réservées du gouvernement suprémaciste blanc, adoptée en 1950 et mise en œuvre en octobre 1952, qui permettait au gouvernement d'assigner des groupes raciaux à des zones spécifiques dans l'intérêt du capitalisme racial, en autorisant uniquement la population blanche minoritaire à vivre dans les zones attractives.<sup>7</sup>

Le District Six est niché en périphérie du quartier d'affaires du Cap ; le terrain était recherché par les promoteurs. En outre, le District Six était une communauté dynamique, où se mélangeaient les classes et les races, que le gouvernement raciste voulait éradiquer. Le régime d'apartheid a donc déclaré que le District Six était un bidonville et a procédé à son anéantissement.

La loi sur les zones réservées et la politique de déplacements forcés ont touché de nombreuses communautés en Afrique du Sud, mais le District Six est l'une des plus connues. Et comme si ces mesures n'étaient pas suffisantes, le gouvernement de l'apartheid a effacé le nom de District Six, lieu du traumatisme et de la résistance des habitants, et a rebaptisé la zone Zonnebloem, qui signifie « tournesol » en néerlandais et est proche de sonnebloem en afrikaans, langue dominante de la communauté.

En 2013, Haroon Gunn-Salie<sup>8</sup>, un jeune artiste activiste sud-africain, a collaboré avec des résidents vétérans du District Six, qui ont partagé avec lui leurs

histoires touchantes de déménagements forcés. Ces histoires ont ensuite été transformées, de manière collaborative, en œuvres d'art sur différents supports pour permettre au monde entier de les voir dans une série intitulée *Witness*.<sup>9</sup>

La même année, irrité par les récits des anciens résidents, Haroon s'est lancé dans une intervention semi-clandestine et a changé la signalisation des rues de Zonnebloem au Cap pour lui redonner son nom d'origine, District Six. Cette intervention de sensibilisation du public, intitulée « Zonnebloem renommé », a été réalisée sans demander la permission des autorités locales compétentes et a consisté à coller le nom District Six en vinyle sur les panneaux de signalisation de Zonnebloem.<sup>10</sup>

Haroon a pu atteindre neuf des onze panneaux avec une échelle. Il n'y a pas eu de dégâts matériels, puisque le vinyle peut être enlevé, et l'action a été exécutée sans déclaration publique immédiate. Peu à peu, la population, puis les autorités municipales ont commencé à remarquer les changements apportés à la signalisation, qui est pourtant restée intacte.

Six ans plus tard, le 17 décembre 2019 – le lendemain de la Journée nationale de réconciliation de l'Afrique du Sud – et suite aux efforts de restitution persistants des anciens résidents, la ville du Cap, ayant besoin d'être vue comme faisant ce qu'il faut, a officiellement rétabli le nom de la communauté en District Six.<sup>11</sup>

L'image sur la page suivante, fournie par l'artiste, a été prise en 2020 et montre que ses interventions sur les lieux sont toujours en place, preuve que les engrenages du changement sont très lents et que les problèmes non résolus de l'apartheid persistent. La Coalition sud-africaine pour la justice transitionnelle (South African Coalition for Transitional Justice, SACTJ) envisage une campagne visant à encourager l'actuel gouvernement démocratique d'Afrique du Sud à signer la Convention sur l'apartheid, qui déclare que l'apartheid est un crime contre l'humanité qui entraîne une responsabilité et des sanctions potentielles.<sup>12</sup>



Zonnebloem renommé : À l'arrière-plan se dresse l'un des rares bâtiments – outre les églises et les mosquées – qui n'ont pas été rasés, à savoir le Cape Technicon réservé aux étudiants blancs jusqu'en 1987, date à laquelle, avant la fin de l'apartheid, il a été ouvert à toutes les races. Photo : Avec l'aimable autorisation de Haroon Gunn-Salie, novembre 2020.

## 3. PLAIDOYER : L'INTERSECTION ENTRE LA MÉMOIRE ET L'ACTION

Douze éléments fondamentaux pour un plaidoyer axé sur les résultats sont présentés dans cette section. Ils contribuent tous largement au succès du plaidoyer, en particulier s'ils sont mis en œuvre de manière conjointe. Par conséquent, plutôt que de considérer les douze composantes dans un ordre hiérarchique ascendant, il est préférable de les envisager sur un plan d'égalité.

### A. DÉFINIR DES BUTS ET DES OBJECTIFS RÉALISTES

Les buts sont les résultats que vous entendez atteindre, tandis que les objectifs sont les actions qui vous aident à atteindre vos buts.

Lorsque vous entreprenez une stratégie de plaidoyer, il est pratiquement impossible de savoir combien de temps vous sera nécessaire pour atteindre les buts souhaités. Par conséquent, la définition de buts à court, moyen et long terme peut contribuer à renforcer le moral et la persévérance en revendiquant et en célébrant de petites victoires sur la voie de la réalisation des buts à plus long terme.

La première étape consiste à déterminer clairement ce que votre projet de mémoire veut changer et quelles solutions sont recherchées par les personnes les plus touchées par le problème.

Faut-il modifier une politique ou changer une loi ? Quelle est la différence entre une politique et une loi ?

- Une politique décrit ce qu'un gouvernement ou un ministère cherche à réaliser et les méthodes et principes qu'il utilisera pour y parvenir. Un document de politique n'est pas une loi, mais il identifie souvent les nouvelles lois nécessaires pour atteindre ses buts. Les politiques définissent les buts et les activités prévues d'un ministère et d'un département. Il peut être nécessaire d'adopter une loi pour atteindre les fins d'une politique.
- Les lois définissent des normes, des procédures et des principes qui doivent être respectés. Si les lois ne sont pas respectées, les personnes responsables des violations peuvent être traduites en justice. Les lois sont guidées par la politique du gouvernement.

## B. COMPRENDRE LES PROCESSUS DE CRÉATION DES POLITIQUES ET DES LOIS

Les défenseurs doivent comprendre les processus d'élaboration des politiques et des lois dans leur pays, ainsi que les possibilités d'engagement public. Les parties prenantes, y compris les organisations non gouvernementales et le grand public, peuvent saisir les occasions qui se présentent tout au long du processus d'élaboration des politiques et des lois pour apporter leur contribution. Le plaidoyer peut être dirigé vers les partis politiques, leurs représentants et les structures parlementaires en assistant aux auditions des commissions parlementaires, en organisant des réunions avec les chefs de département ou les ministres, et en utilisant les médias pour faire pression. Le processus d'élaboration des politiques et des lois peut prendre de nombreuses années. Il diffère dans chaque pays et est souvent défini par la constitution. Certaines étapes générales de l'élaboration des politiques et des lois sont largement similaires dans différents contextes, comme indiqué ci-dessous.

- Bien que les gouvernements et les structures parlementaires jouent un rôle important dans l'élaboration des lois et des politiques, dans certains pays, comme l'Afrique du Sud, le processus commence avec le parti au pouvoir qui détermine les positions et l'orientation des questions par le biais de ses conférences et des réunions du pouvoir exécutif.

- Les directives du parti au pouvoir sont ensuite converties en politiques nationales du parti, puis en politiques ou lois gouvernementales officielles selon les procédures prescrites par la constitution. La branche exécutive du gouvernement – responsable de l'administration quotidienne d'un pays – élabore de nouvelles politiques et lois. Le pouvoir législatif – le parlement – les approuve.
- Les ministères du gouvernement rédigent des documents de réflexion, appelés livres verts et livres blancs sur la politique, afin de permettre un débat et des commentaires. Un livre vert est la première étape vers la législation ; il s'agit d'un rapport provisoire de propositions de politiques à des fins de consultation, de débat et de discussion. Un livre blanc est un rapport qui fait davantage autorité. Il peut également contenir une consultation du public et des parties prenantes, et traduit une intention claire de la part du gouvernement d'adopter une loi.
- Lorsqu'une politique a fait l'objet d'un débat approfondi, le département et le ministère concernés élaborent une politique finale publiée sous la forme d'un livre blanc, d'une déclaration d'intention et d'un plan politique détaillé. Le livre blanc est débattu et adopté par le Parlement et approuvé par le cabinet.
- Les processus d'approbation des livres verts et des livres blancs comportent de nombreuses étapes. Si le ministre ou le ministère décide qu'une nouvelle loi est nécessaire pour atteindre ses objectifs et mettre en œuvre sa politique, le ministère commence le travail de rédaction de la nouvelle loi. Un livre blanc constitue souvent la base de la législation.
- Au départ, avant qu'une nouvelle loi ne soit déposée au Parlement, elle est appelée avant-projet de loi. Une fois qu'elle a été déposée au Parlement, il est question d'un projet de loi. Avant que l'avant-projet de loi ne soit déposé au Parlement, il est approuvé par le cabinet et le public peut être invité à faire part de ses observations.



Cérémonie de commémoration organisée par le projet Cérémonies du Passage moyen et marqueurs portuaires, un membre des Sites de Conscience aux États-Unis. Les participants placent les caramélisations dans un panier à placer dans l'eau, Plaza de la Constitucion, St. Augustine FL.

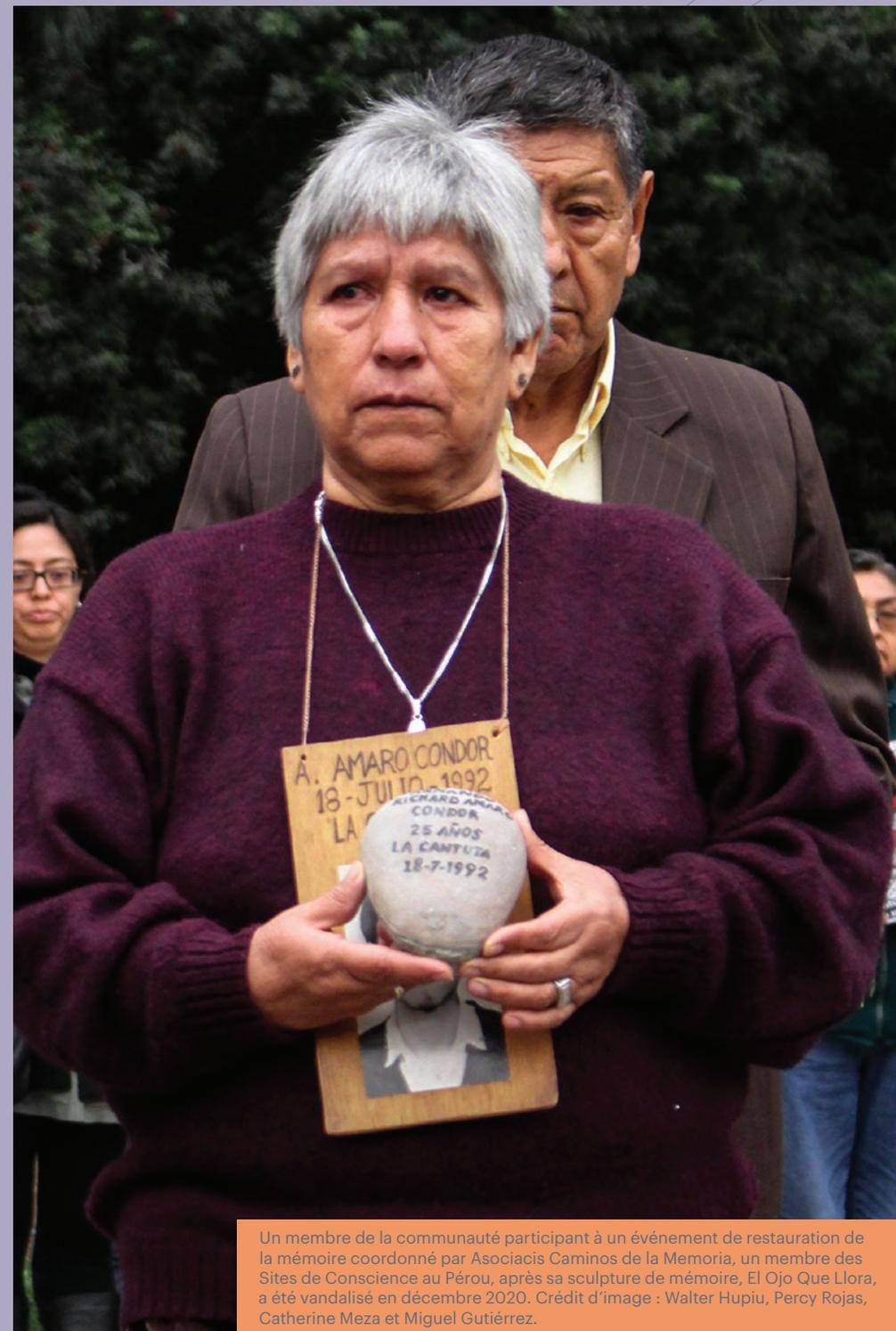
Ces commentaires sont intégrés dans le projet suivant, rédigé par les conseillers juridiques de l'État pour approbation juridique, et ce n'est qu'alors qu'il est déposé par le ministre au Parlement.

- Une fois qu'un projet de loi a été déposé, il passe par le processus de transformation en loi, qui implique d'autres étapes consultatives ; par exemple, il sera examiné par un comité restreint ou un comité de portefeuille, et pourrait nécessiter une nouvelle série de commentaires publics.
- La période pendant laquelle le comité de portefeuille examine le projet de loi est considérée comme un moment opportun pour faire pression en faveur de changements ou pour protester contre l'essence du projet de loi. Une fois que le comité a apporté ses modifications, il envoie un rapport sur ses conclusions au Parlement qui examine le projet de loi et le vote avec les modifications apportées par le comité de portefeuille.

L'élaboration consultative des politiques et des lois consolide le régime politique, favorise la transparence et la responsabilité, renforce la mise en œuvre, réduit l'opposition publique et encourage la confiance et la collaboration entre l'État et les citoyens. Dans les contextes de transition, par exemple après une période de conflit ou d'autoritarisme, le processus d'élaboration de la constitution et des lois peut faire l'objet d'un débat et d'un plaidoyer visant à garantir que le processus soit aussi transparent et équitable que possible, et donc à rompre avec le passé.

### C. COMPRENDRE LES RÈGLES D'IMPLICATION DE LA PARTICIPATION PUBLIQUE

Pour travailler efficacement dans l'espace politique, les défenseurs doivent comprendre les règles d'implication de la participation publique. Chaque pays a ses propres règles d'implication de la participation publique. Suivre les règles à la lettre prend du temps et peut s'avérer frustrant, en particulier lorsque les questions en jeu sont urgentes.



Un membre de la communauté participant à un événement de restauration de la mémoire coordonné par Asociacis Caminos de la Memoria, un membre des Sites de Conscience au Pérou, après sa sculpture de mémoire, El Ojo Que Llora, a été vandalisé en décembre 2020. Crédit d'image : Walter Hupiu, Percy Rojas, Catherine Meza et Miguel Gutiérrez.

## ÉTUDE DE CAS N° 2 :

### Plaidoyer au Royaume-Uni visant à retirer les monuments qui honorent les personnes aux antécédents problématiques

En juin 2020, au plus fort de la pandémie de COVID-19, le monument du XVII<sup>e</sup> siècle dédié au marchand d'esclaves Edwin Colston a atterri la tête la première dans les eaux du port de Bristol après avoir été arraché de son piédestal par des manifestants. Colston était un membre conservateur du Parlement, un marchand et un philanthrope. Il était fonctionnaire de la Royal African Company, qui participait à la traite transatlantique des esclaves et en tirait profit. Environ 80 000 Africains de l'Ouest ont traversé l'océan Atlantique en tant qu'esclaves vers les Caraïbes et les Amériques, parmi lesquels 10% à 20% sont morts au cours de ce voyage périlleux. Une importante partie de la fortune de Colston provenait d'investissements dans la traite des esclaves, le sucre et d'autres marchandises produites par les esclaves.<sup>13</sup>

Le nom de Colson a été largement commémoré dans les rues de Bristol et une statue en bronze de Colston a été érigée dans le centre de Bristol, dans l'ouest de l'Angleterre, en 1895. Il dominait la population sur son socle, une baguette dans une main et l'autre main sous le menton. La plaque de bronze sur le socle indiquait : « Érigé par les citoyens de Bristol en souvenir de l'un des fils les plus vertueux et les plus sages de leur ville, en 1895 ».<sup>14</sup>

Des campagnes de plaidoyer ont été menées pendant des années au sujet de ce monument. À la fin du XX<sup>e</sup> siècle, avec la prise de conscience croissante de son implication dans le commerce des esclaves en Grande-Bretagne, il y a eu des protestations et des pétitions pour faire changer certains noms. En 2018, les défenseurs ont fait campagne pour modifier le libellé du mémorial, qui faisait l'objet de vives contestations. Les militants ont également plaidé pour que le mémorial de Colston soit retiré et remplacé par une statue de Paul Stephenson, un travailleur noir à l'origine du boycott de la Bristol Bus Company en 1963, dont le but était de forcer la fin des pratiques d'embauche discriminatoires envers les minorités.<sup>15</sup>

Toutefois, ces débats ont atteint leur paroxysme le 7 juin 2020, lorsque des manifestants antiracistes ont arraché la statue en bronze de Colston de son socle à l'aide de cordes, sans intervention de la police. Les manifestants

ont dansé sur la statue avant de la faire rouler dans la rue jusqu'au front de mer de Bristol où elle a pris l'eau sous les acclamations de la grande foule rassemblée au port. Deux jours plus tard, la statue a été remplacée clandestinement par une sculpture représentant une femme noire – Jen Reid – militante du mouvement Black Lives Matter, portant un béret et le poing serré levé.<sup>16</sup> Cependant, ce monument a été retiré par le conseil municipal de Bristol dès le lendemain, affirmant que la décision relative au remplacement du monument de Colston devait être prise par les habitants de Bristol.

Ces actions menées par des manifestants en marge des règles officielles d'engagement militant, sans doute inspirées par les manifestations antiracistes menées aux États-Unis par le mouvement Black Lives Matter après le meurtre brutal de George Floyd par la police en mai 2020, ont forcé la Grande-Bretagne et son peuple à affronter leur histoire de racisme et d'exploitation. En septembre 2020, le Colston Hall de Bristol, un lieu d'art et de divertissement, est devenu le Bristol Beacon afin de se dissocier d'Edwin Colston, et en octobre 2020, après consultation, le personnel et les élèves de l'école Colston, établissement réservé aux filles, ont voté pour changer le nom de leur école.<sup>17</sup>

Le débat fait toujours rage aux quatre coins du monde. Un récent exercice de cartographie a révélé l'existence de 771 monuments commémoratifs anti-abolitionnistes et confédérés, principalement dans le sud des États-Unis d'Amérique. Les manifestants exigent leur démantèlement. Ces monuments sont régulièrement vandalisés ou couverts de graffitis ; quarante-quatre d'entre eux ont déjà été démantelés par les autorités locales.<sup>18</sup>

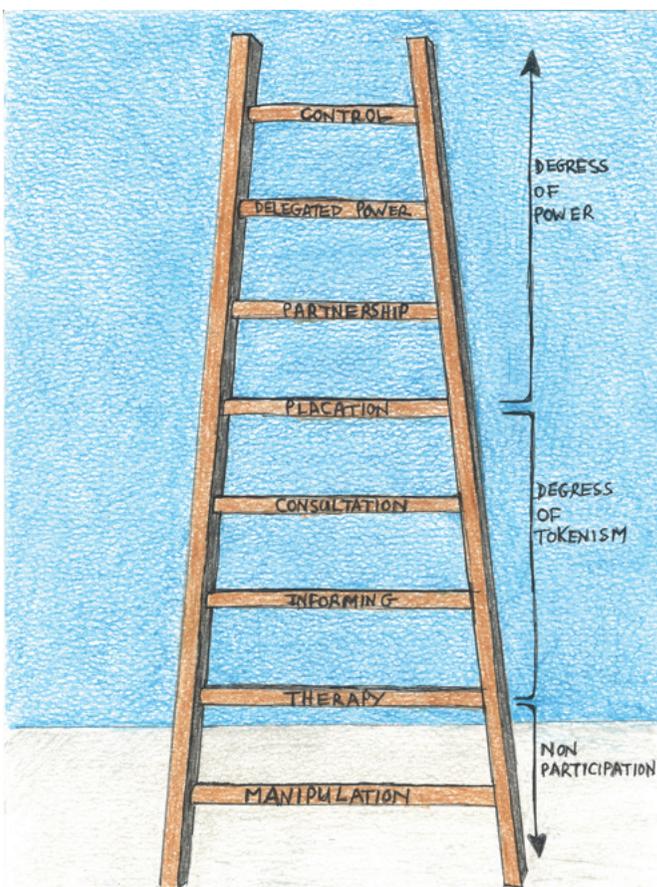
Une participation significative du public est souhaitable et nécessaire. Néanmoins, dans certains pays, la voie vers l'engagement public est extrêmement étroite, notamment lorsque la démocratie est limitée ou inexistante.

La stratégie et les tactiques des groupes de plaidoyer font qu'ils prennent ou ne prennent pas les mesures prescrites par la loi dans leur pays pour réaliser leurs buts en matière de changement. Cependant, il est essentiel pour les défenseurs de comprendre les règles d'implication dans leur pays et, au minimum, d'essayer de les respecter, dans un premier temps. Les défenseurs sont susceptibles de galvaniser la sympathie du public après avoir essayé de suivre les règles et échoué, avant d'adopter d'autres stratégies, potentiellement en dehors de ces règles, pour arriver à leurs fins. Nous avons été témoins de nombreux exemples dans le monde d'initiatives de plaidoyer qui se sont transformées en actions et en manifestations de masse, susceptibles d'entraîner parfois,

mais pas toujours, des réponses répressives de la part des États, avec des détentions et des arrestations massives, et des manifestants battus et même tués.

#### D. PARTICIPATION RÉELLE DES PARTIES PRENANTES

De nombreux spécialistes de la mémoire ont acquis une expérience en tant que parties prenantes, en travaillant avec ceux qui détiennent le pouvoir. Les gouvernements s'impliquent auprès des parties prenantes, avec plus ou moins de succès, souvent en fonction de leur engagement fondamental à travailler de manière inclusive, transparente et responsable. L'implication des parties prenantes peut s'avérer fructueuse, partiellement fructueuse, ou pas du tout fructueuse.



L'« échelle de la participation citoyenne » de Sherry Arnstein, conçue à la fin des années 60 alors qu'elle était conseillère principale en matière de participation citoyenne dans le cadre du programme des villes modèles aux États-Unis, offre un moyen utile d'examiner les questions d'efficacité du plaidoyer en fonction des niveaux d'engagement.<sup>19</sup> Le modèle consiste en une échelle de huit échelons, et encourage les défenseurs à aspirer à gravir les échelons pour atteindre des niveaux plus élevés de participation et de pouvoir dans la quête du changement.

Au bas de l'échelle se trouve ce qu'elle appelle

la *manipulation*, où les parties prenantes sont invitées à participer à des réunions consultatives, des webinaires, des enquêtes ou d'autres activités qui créent une illusion d'engagement, mais qui, en réalité, leur permettent simplement d'approuver des décisions toutes faites. Personne dans la hiérarchie du pouvoir ne tient compte des informations obtenues par le biais d'engagements qui visent essentiellement à faire en sorte que les parties prenantes se sentent engagées, sans leur laisser la moindre chance d'influencer les décisions et les résultats. Parfois, les personnes au pouvoir utilisent la manipulation et la cooptation pour neutraliser l'opposition des parties prenantes.

L'échelon suivant, qu'elle appelle la *thérapie*, consiste pour les personnes au pouvoir à impliquer les parties prenantes dans des activités visant à les influencer et à changer leurs points de vue en vantant les avantages du projet, tout en minimisant leur capacité réelle à créer le changement.

Il est essentiel de faire preuve de vigilance, car les parties prenantes ne participent pas réellement à ces niveaux inférieurs, qui peuvent être décrits comme entraînant une non-participation des parties prenantes. Assurez-vous que les personnes au pouvoir savent que vous n'acceptez pas d'être une partie prenante inutile. Négociez de meilleures conditions afin de gravir les échelons et d'atteindre un niveau de participation plus élevé.

La troisième étape est celle de l'*information*. À ce niveau, les parties prenantes sont informées de leurs droits et de leurs responsabilités en vue de réellement participer à un projet et à ses résultats, mais le flux d'informations reste à sens unique : du haut vers le bas, des personnes au pouvoir vers les parties prenantes. Le projet se trouve souvent déjà à un stade avancé, et les parties prenantes n'ont que peu de possibilités d'y contribuer, car toutes les décisions importantes ont déjà été prises sans elles, bien qu'elles soient conçues pour leur apporter des avantages.

La quatrième étape est la *consultation*, où les parties prenantes sont invitées à faire part de leurs opinions. Toutefois, comme à l'échelon précédent, celui de l'information, si la consultation n'est pas associée à d'autres modes de participation, tels que le suivi, il ne s'agit que de poudre aux yeux, car ce niveau n'offre alors aucune garantie que les points de vue des parties prenantes seront pris en compte.

La participation, tant au niveau de l'information que de la consultation, reste symbolique. Des mécanismes doivent exister pour permettre un flux d'informations à double sens, où les observations des parties prenantes sont reçues et exploitées au maximum. En outre, une participation réelle confère aux parties prenantes un certain degré de contrôle sur les processus de consultation, avec la possibilité de s'assurer que leurs contributions sont prises en compte et utilisées. Continuez à négocier pour obtenir plus de pouvoir en tant que parties prenantes, et gravir les étapes jusqu'au pinacle, le huitième échelon.

Représentation illustrée par l'auteur de l'échelle de participation de Sherry Arnstein



Chaises Vides, un projet de commémoration mené par un membre des Sites de Conscience au Liban, Act for the Disappeared.

Sherry appelle la cinquième étape la *concession*, qui donne aux parties prenantes un certain degré d'influence, bien que symbolique. En impliquant les parties prenantes dans les processus, notamment les groupes de discussion et les comités de surveillance et de conseil, sans leur octroyer de réel pouvoir, les personnes au pouvoir semblent impliquer les parties prenantes, mais ne leur accordent aucun avantage.

L'étape suivante est le *partenariat*, où le pouvoir est véritablement redistribué, et où les parties prenantes travaillent avec l'équipe de projet pour obtenir des résultats qui profitent à tous. Tout le monde bénéficie potentiellement du partage du pouvoir, lorsque les parties prenantes ont un véritable intérêt dans le résultat.

L'avant-dernier échelon est la *délégation de pouvoir*, où l'autorité de gestion est déléguée à des groupes de parties prenantes clés afin d'améliorer sensiblement les résultats, à condition que le soutien nécessaire soit apporté.

Au sommet de l'échelle se trouve le *contrôle* des parties prenantes, qui élargit le petit groupe d'élite au pouvoir pour y inclure davantage de parties prenantes concernées. Les projets sociaux, dont l'objectif principal est de bénéficier aux parties prenantes, peuvent être largement améliorés lorsque les personnes que le projet est censé aider y sont impliquées.

En outre, Sherry Arnstein utilise l'analogie d'une échelle qui se rétrécit vers le sommet, car bien qu'il s'agisse de leur objectif, peu de parties prenantes atteignent l'échelon supérieur. Elle offre un outil de diagnostic utile pour évaluer le niveau de participation atteint et élaborer une stratégie visant à renforcer la participation. La participation citoyenne exige de la persévérance, car atteindre les objectifs fixés nécessite souvent beaucoup de temps et une lutte prolongée. La concrétisation effective d'objectifs justifie toutefois cette lutte prolongée et à long terme..

### FEUILLE DE TRAVAIL N° 3 :

#### Mot-clé : implication des parties prenantes

**1. Réfléchissez à un scénario dans lequel votre organisation a été incluse en tant que partie prenante et où votre engagement a été couronné de succès. Quelle était la nature de l'engagement, avec qui et dans quel but ? Sur quel échelon de participation se trouvait votre organisation (sur l'échelle d'un à huit ci-dessus) pour permettre la réussite de l'engagement ? Quelles autres forces étaient en jeu ou quelles tactiques ont été déployées pour que l'engagement soit une réussite ?**

---

---

---

---

---

---

---

---

**2. Envisagez un deuxième scénario dans lequel l'engagement de votre partie prenante a été partiellement réussi ou complètement raté ? Quelle était la nature de l'engagement, avec qui et dans quel but ? Sur quel échelon se trouvait votre organisation pour que son engagement, en tant que partie prenante, soit inefficace ? Quelles autres forces étaient en jeu ou quelles tactiques ont été déployées pour que l'engagement soit un échec ? Rétrospectivement, était-il possible de négocier la relation de partie prenante de manière à la rendre plus fructueuse ?**

---

---

---

---

---

---

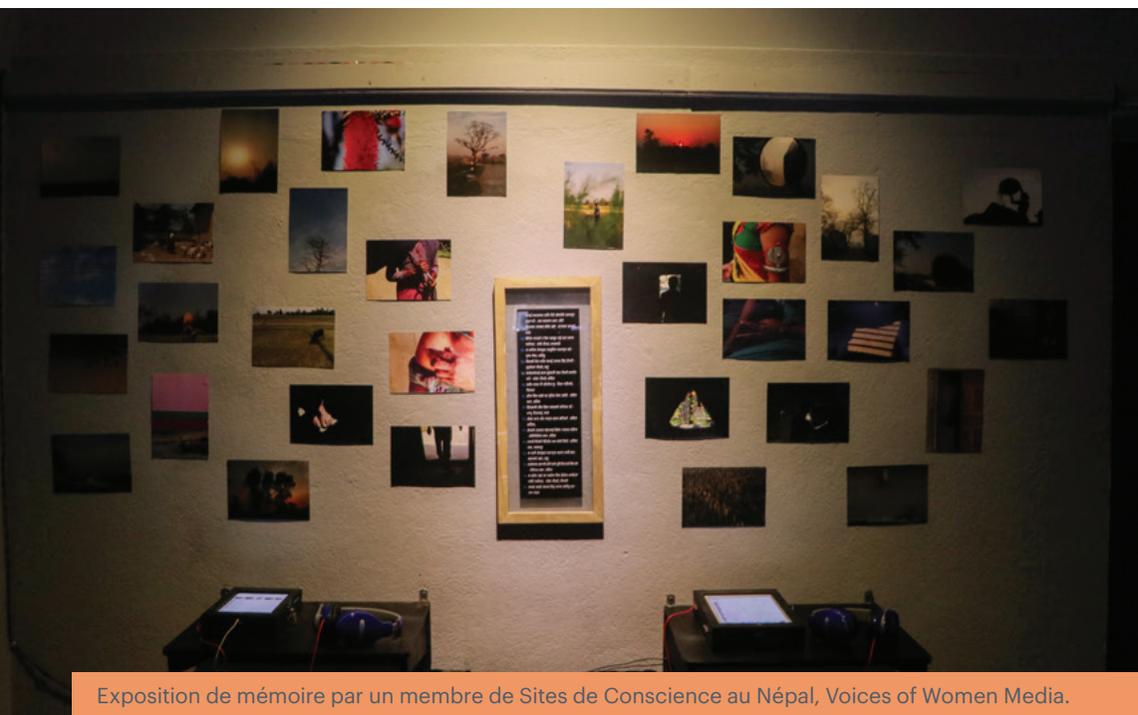
---

---

## E. DÉFINIR DES ATTENTES RÉALISTES

Lorsque vous définissez vos attentes au début d'une campagne de plaidoyer, concentrez-vous sur les résultats ou les solutions attendus et sur le temps qu'il faudra pour les atteindre. Cependant, la plupart des campagnes de plaidoyer les plus justifiables sur le plan moral n'atteignent jamais ces résultats à court, moyen ou long terme. Cela ne signifie pas pour autant que d'autres résultats, qui n'étaient pas envisagés ou attendus, n'ont pas pu être obtenus ; il s'agit de *conséquences involontaires* (un terme très conceptualisé dans les sciences sociales).

Par exemple, les campagnes de plaidoyer des Madres de Plaza de Mayo et des Abuelas de Plaza de Mayo ont remporté de nombreuses victoires importantes tout au long de leurs cinquante années de campagne. Cependant, au début de leur campagne visant à retrouver les membres de leur famille, les mères et les grands-mères avaient-elles la moindre idée que leurs efforts inspireraient d'autres campagnes à travers le monde, dans des pays où les opposants à des régimes répressifs ont été victimes de disparitions à des fins de répression politique, et donneraient naissance à un mouvement mondial ? Ce phénomène ne constituait certainement pas l'attente initiale au début de la campagne, mais il a fini par être reconnu comme un résultat involontaire et par susciter de nouvelles attentes. En d'autres termes, la définition d'attentes réalistes est un processus continu.



Exposition de mémoire par un membre de Sites de Conscience au Népal, Voices of Women Media.

Au vu de cette étude de cas, il peut s'avérer nécessaire d'envisager dès le départ une approche qui soutiendrait la campagne dans le temps, en particulier lorsque la volonté politique de découvrir la vérité fait défaut ou peut changer en fonction du pouvoir en place.

### ÉTUDE DE CAS N° 3 :

## Cinq décennies de plaidoyer et de campagne : *A Luta Continua*

Les Madres de Plaza de Mayo (Mères de la Place de Mai) et les Abuelas de Plaza de Mayo (Grands-mères de la Place de Mai) sont des mouvements de mères et de grands-mères argentines qui font campagne sans relâche pour obtenir le retour de leurs enfants et petits-enfants disparus pendant la dernière dictature militaire, ou des informations à leur sujet. Le 24 mars 1976, une dictature militaire s'est emparée du gouvernement argentin dirigé par la présidente de droite Isabel Martínez de Perón. La junte militaire a interdit toutes les activités liées aux droits de la personne et a enlevé et tué des militants politiques, des étudiants, des travailleurs, des religieux et des défenseurs des droits de la personne, a volé leurs enfants et effacé leur identité. Les Madres de Plaza de Mayo et les Abuelas de Plaza de Mayo, fondées en 1977, ont réclamé des informations sur leurs proches entre 1977 et 1983, période pendant laquelle environ 30 000 personnes ont disparu à cause du terrorisme d'État argentin. Leurs luttes se poursuivent.<sup>20</sup>

Les Madres de Plaza de Mayo ont commencé à se réunir sur la place de la Pyramide de mai en 1977 pour demander des informations sur leurs enfants disparus. Le choix de la Pyramide de mai est important, car celle-ci désigne le centre politique et financier de Buenos Aires. Les personnes qui s'y rassemblent pour protester bénéficient d'une attention considérable de la part du public et des médias.

La junte militaire dirigeait d'une main de fer et, malgré ses tactiques de terreur, de nombreux Argentins la soutenaient. C'est dans ce climat politique répressif que les Madres de Plaza de Mayo se sont rassemblées pacifiquement autour de la place pour demander la vérité sur leurs enfants. La même année, un groupe de grands-mères a commencé à se mobiliser pour savoir ce qu'il était advenu des bébés de leurs filles enceintes détenues illégalement. Elles ont frappé aux portes des ambassades, de l'armée, des orphelinats, des crèches, des églises et des tribunaux, sans résultat. Elles se réunissaient

clandestinement, par peur de voir leurs recherches abandonnées. Elles ont formé les Abuelas de Plaza de Mayo, qui se sont consacrées à la lutte pour le retour de leurs petits-enfants. Elles ont rassemblé des informations sur chaque petit-enfant et ont préparé des dossiers à présenter devant les tribunaux. Des prélèvements sanguins pouvaient prouver la maternité ou la paternité, mais les parents étaient détenus ou avaient disparu. Lorsque la démocratie est revenue en Argentine en 1983, et que les généticiens ont mis au point l'indice de grand-parenté, les échantillons de sang des grands-parents ont pu être utilisés pour identifier leurs petits-enfants. Les grands-parents ont obtenu le soutien de la communauté scientifique et des organisations internationales de défense des droits de la personne pour appuyer leurs efforts.<sup>21</sup>

Dès le début, les grands-parents ont tenté de faire connaître leur droit à récupérer leurs enfants. Les médias désignaient ceux qui se les étaient appropriés par l'euphémisme « parents de cœur », tandis que la société ne comprenait pas bien le droit à l'identité. Les grands-mères ont pris la responsabilité d'expliquer à la société la complexité des cas de vol d'enfants. L'émergence du droit à l'identité s'est traduite par la création de la Commission nationale des droits de l'identité (Comisión Nacional por el Derecho a la Identidad, CONADI) en 1992. Les Abuelas de Plaza de Mayo sont devenues un acteur important auprès du gouvernement par le biais de l'institution formelle de la CONADI, et cette collaboration a bien fonctionné. Toute personne ayant un doute sur son identité pouvait se rendre à l'association des grands-mères et être orientée immédiatement, sans avoir à entamer une procédure judiciaire, pour subir des tests sanguins à la Banque nationale des données génétiques.<sup>22</sup>

En 1998, les premières présentations pour le procès contre le plan systématique d'appropriation d'enfants ont eu lieu. Plus de 30 cas de vols d'enfants ont fait l'objet d'une enquête. Le conseil militaire a été condamné, et il a été démontré sans aucun doute que la pratique du vol de l'identité des enfants des personnes détenues illégalement était un crime contre l'humanité. Il a été prouvé que la population argentine a fait l'objet d'une pratique systématique de vol, de détention et de dissimulation de sujets mineurs ; d'incertitude, d'altération ou de suppression de leur identité ; et de complicité d'enlèvement, de captivité et de disparition ou de mort dans le cadre d'un vaste plan d'annulation.

Le tribunal a condamné le conseil militaire à 50 ans d'emprisonnement en 2012.<sup>23</sup> Inspirées par leur victoire, les grands-mères ont lancé une campagne



Photographie prise par l'auteur sur la place Plaza de Mayo, à Buenos Aires, en 2019, du pavage marquant le chemin que les mères et grands-mères protestataires empruntent toujours de nos jours, chaque jeudi.

pour inciter leurs petits-enfants, qui étaient désormais de jeunes adultes, à participer à la recherche, et pour encourager tous ceux qui avaient des doutes sur leur identité à leur tendre la main. La campagne a donné de la visibilité à la recherche des petits-enfants. Le Réseau national pour le droit à l'identité a transmis le message des grands-mères aux Argentins. La cause de quelques grands-mères est devenue la cause de milliers de personnes.

La campagne se poursuit, car tous les petits-enfants enlevés n'ont pas été retrouvés. En 30 années de travail, environ 130 enfants disparus ont été retrouvés. Certains vivent avec leur famille légitime et se sont parfaitement intégrés. D'autres vivent toujours avec les familles qui les ont élevés, mais sont en contact étroit avec leurs véritables grands-mères et parents, retrouvant ainsi leur identité et faisant partie de deux familles. Les petits-enfants sont maintenant adultes, et beaucoup d'entre eux ont eux-mêmes des enfants. Tout comme leurs parents, les arrière-petits-enfants ont le droit de connaître l'histoire de leur famille.<sup>24,25</sup>

La mentalité du peuple argentin a changé ; personne ne se réfère plus à ceux qui se sont approprié les enfants en tant que « parents de cœur », et les médias parlent d'une recherche légitime, du droit à la justice et du droit d'avoir une identité. Grâce à la participation et aux efforts des Madres de Plaza de Mayo et des Abuelas de Plaza de Mayo, les articles 7, 8 et 11 de la Convention internationale des droits de l'enfant font référence au droit à une identité et sont connus sous le nom de « clauses argentines » ; elles ont plus tard été incorporées à la constitution argentine.<sup>26</sup> Les mères continuent à se réunir et à défiler sur la place de la Pyramide de mai à Buenos Aires tous les jeudis à 15h30. Le foulard blanc est le synonyme de cette lutte.<sup>27</sup>



Des parents de personnes disparues et disparues au Népal. Photo publiée avec l'aimable autorisation de Voices of Women Media, membre du Site de Conscience au Népal.

## F. ARTICULER LA JUSTIFICATION MORALE DE LA CAMPAGNE DE PLAIDOYER

Aucun objectif ne peut être atteint si une campagne n'est pas accompagnée d'une justification morale, et si aucun lien clair avec le sentiment d'injustice n'est tracé d'une manière qui fait appel aux fondements moraux mêmes de la société – ses valeurs et sa conscience sociale, car le besoin de demander réparation est présent de manière indiscutable.

Il est plus facile de mobiliser un soutien pour une campagne de plaidoyer lorsque la justification morale de la cause est claire et qu'elle est communiquée explicitement au public, en particulier dans les contextes où la volonté politique est absente ou en cas de déni total des actes répréhensibles. Par exemple, dans l'étude de cas n° 3 des Madres de Plaza de Mayo et Abuelas de Plaza de Mayo, le droit à l'identité est la justification morale et le message central.

## ÉTUDE DE CAS N° 4 :

### Retour sûr des objets culturels, artefacts et trésors volés sur le continent africain par les puissances coloniales européennes

À la fin du XIXe siècle, le continent africain, aujourd'hui composé de 54 pays, a été morcelé et réparti entre sept puissances coloniales : l'Angleterre, la France, l'Allemagne, les Pays-Bas, la Belgique, le Portugal et l'Italie. Ces puissances coloniales européennes ont fini par plier bagage et quitter le continent africain, en raison de la pression internationale et des luttes menées par les pays contre leur domination, et les pays africains ont gagné leur souveraineté et leur indépendance. Mais lorsqu'ils sont partis, ces pays européens ont emporté avec eux de nombreux artefacts et objets appartenant aux pays africains qu'ils avaient colonisés.<sup>28</sup> Ces trophées de l'occupation et du pouvoir coloniaux ont été exposés dans des espaces culturels et des musées en Europe, et détenus par des collectionneurs privés ; aucun inventaire complet de ces objets culturels volés n'existe dès lors.

En ce qui concerne la justification morale du vol culturel et les campagnes de plaidoyer en faveur du retour en toute sécurité des objets, il suffit de consulter la Déclaration universelle des droits de l'homme, rédigée en 1948, pour trouver une solide justification morale et juridique à la restitution de ces objets volés aux personnes et aux pays qui en ont été dépossédés. Conserver ces objets a des conséquences morales pour les peuples et leurs pratiques culturelles. L'imparable débat actuel autour de la décolonisation montre qu'il est absolument urgent que ces puissances coloniales assument leur passé et fassent amende honorable, notamment en restituant tout ce qui a été volé.

Les questions centrales sont les suivantes : Comment les communautés font-elles valoir leur droit sur leurs biens culturels auprès de ceux qui détiennent encore le pouvoir, et comment définir les conditions de retour de leurs objets ? À quoi ressembleraient un programme de défense et une campagne de réparation ? Certains progrès ont heureusement été constatés.

Sarah Baartman, d'origine khoïsansane, est née dans la province du Cap-Oriental en Afrique du Sud en 1789. À l'âge de vingt et un ans, elle a été emmenée à Londres par un médecin de bord qui l'a convaincue qu'elle ferait fortune en exhibant son corps devant des Européens curieux. En Grande-Bretagne,

elle a été ironiquement surnommée la « Vénus hottentote » et défilait dans les cirques, les musées, les bars et les universités. Elle s'est ensuite installée à Paris, a sombré dans la prostitution et y est morte en 1815, à l'âge de 26 ans. Même après sa mort, le voyeurisme européen s'est poursuivi. Le corps de Sarah Baartman a été disséqué et conservé, et certaines parties ont été exposées au Musée de l'Homme à Paris pour étayer les théories racistes sur les personnes d'ascendance africaine.<sup>29</sup> En Afrique du Sud, des militants khoïsans ont fait campagne pendant des années pour obtenir son retour et finalement, plus de deux cents ans après sa première exposition en Europe, sa dépouille a été rapatriée en Afrique du Sud en 2002 et enterrée dignement à Hankey, près de son lieu de naissance, le 9 août 2002.<sup>30</sup> Bien qu'elle soit un être humain et non un objet, Sarah Baartman a été traitée comme un objet par les impérialistes européens, ce qui justifie l'objet de cette étude de cas.

Le 17 décembre 2020, le Sénat français a approuvé définitivement un projet de loi visant à restituer aux musées du Bénin et du Sénégal, d'ici à novembre 2021, 27 objets détenus en France depuis 1892.<sup>31</sup> Vingt-six de ces objets ont été volés au Bénin par les troupes françaises, et l'épée qui sera restituée au Sénégal appartenait à un commandant militaire sénégalais. Le vote du Sénat français résulte en partie d'une enquête de 2018, connue sous le nom de rapport Savoy/Sarr, commandée par le président français Emmanuel Macron, qui recommandait une série d'accords bilatéraux visant à rapatrier les objets africains. Le Sénat a également appelé à la création d'un conseil national chargé de réfléchir à la circulation et au retour des objets culturels non européens. Selon le rapport Savoy/Sarr, quelque 90 000 objets africains sont détenus dans les seules institutions françaises.<sup>32</sup> Le musée du quai Branly, où se trouve la majorité des 26 objets, a été la cible de manifestants en 2020 qui réclamaient le rapatriement des objets.<sup>33</sup>

Comme dans le cas de la restitution de la dépouille de Sarah Baartman, ce geste progressiste est dû à la pression croissante des anciennes colonies francophones et ne peut être considéré indépendamment du mouvement mondial visant à réformer ou à démolir les monuments qui font des héros des oppresseurs et de leur sombre passé, et qui ridiculisent les personnes d'origine africaine.

**FEUILLE DE TRAVAIL N° 4**

**Mot-clé : justification morale des campagnes de plaidoyer**

**1. Quelle est la justification morale fondamentale de votre campagne de plaidoyer ?**

---

---

---

---

---

---

---

---

---

---

**2. Quels droits sont violés par cette injustice ?**

---

---

---

---

---

---

---

---

---

---

**3. Quels lois, traités et conventions internationaux pourraient être utiles pour justifier votre campagne ?**

---

---

---

---

---

---

---

---

---

---

**4. Quelles valeurs sont liées à votre campagne ? Quels types d'histoires pourraient être partagés pour renforcer le soutien et l'engagement du public envers votre campagne ?**

---

---

---

---

---

---

---

---

---

---

**5. Comment une telle campagne pourrait ou devrait-elle être menée à l'échelle internationale ? L'ICSC pourrait-elle jouer un rôle ?**

---

---

---

---

---

---

---

---

**G. EFFECTUER DES RECHERCHES PERTINENTES**

Une campagne de plaidoyer ne peut être efficace sans une recherche pertinente et continue sur toutes les questions relatives aux problèmes en jeu. Ces recherches peuvent concerner différents ministères et agences gouvernementales, ainsi que différents pays et continents, comme le suggère l'étude de cas n° 3.

Il existe de nombreuses informations dans le domaine public en ce qui concerne les méthodes de recherche. L'exercice ne doit pas reposer uniquement sur les universitaires, les chercheurs et les écrivains. Il faut au contraire associer la recherche universitaire aux personnes qui possèdent une expérience directe des problèmes, afin qu'elles soient la source principale et les parties prenantes de la recherche.

Cette approche comporte des difficultés, mais aucune qui ne puisse être surmontée avec un engagement fort en sa faveur. Avec une formation aux entretiens, un suivi et un soutien continus, ainsi qu'une formation technique à l'utilisation des équipements d'enregistrement, les membres de la communauté peuvent faire d'excellents chercheurs, précisément en raison des relations de confiance qu'ils entretiennent avec les personnes interrogées. Des ressources supplémentaires peuvent être nécessaires, et la recherche peut prendre plus de temps si elle est participative, mais en termes de résultats, ce type d'approche confère de l'intégrité et produit des résultats plus exhaustifs que ceux que peuvent obtenir seuls des universitaires et des chercheurs professionnels, ou des « étrangers ».

Il convient de bien réfléchir aux recherches nécessaires et à l'éventail de méthodologies déployées pour obtenir les informations nécessaires au lancement d'une campagne de plaidoyer bien informée et fondée.

Les membres de l'ICSC ont un rôle important à jouer dans la recherche grâce à leurs relations de confiance avec les communautés. Ils peuvent servir de passerelle et de médiateur pour mener des recherches fondées, en veillant également à ce que la recherche soit dirigée par les communautés, et que celles-ci y adhèrent. Un cadre de politique de recherche qui prône des engagements éthiques en matière de recherche et qui partage des évaluations critiques des meilleures pratiques des méthodologies de recherche utilisées permettrait d'orienter le travail de mémoire et de plaidoyer, selon le principe du « chacun enseigne à chacun ».

Il est également essentiel de s'assurer que la recherche est accessible aux personnes au centre de la campagne, non seulement en termes de traduction des recherches écrites dans les langues locales, mais également en prévoyant des supports autres que le format écrit, tels que des documents audio ou des illustrations.

La recherche peut informer la campagne et peut être publiée et partagée pour consolider et renforcer le soutien du public.



La représentation cousue d'une femme rohingya de son souvenir de vivre au Myanmar. Ce panel a été relié à d'autres panels pour créer des "quilts" reflétant la vie et le voyage des survivants de Rohingya dans le camp du Bazar de Cox, au Bangladesh. Image reproduite avec l'aimable autorisation d'AJAR, partenaire du Consortium GIJTR en Indonésie.

## H. CHOISIR DES STRATÉGIES ET DES TACTIQUES APPROPRIÉES

Les stratégies et les tactiques fonctionnent ensemble. Souvent utilisées dans des contextes militaires, elles s'appliquent également aux gouvernements, aux entreprises et aux membres de la société civile engagés dans le plaidoyer.

Dans la pratique, la *stratégie* désigne un plan d'action visant à atteindre un objectif global ou à long terme. La stratégie est importante en matière de plaidoyer, car les ressources pour atteindre l'objectif final sont invariablement limitées. Il est donc nécessaire de fixer des objectifs et des priorités, de déterminer des actions pour les atteindre et de mobiliser des ressources pour réaliser ces actions. En bref, la stratégie décrit la manière dont les objectifs seront atteints et par quels moyens.

Une *tactique* est une action ou une série d'actions qui visent à atteindre des objectifs à court terme, et qui permettent d'atteindre progressivement les objectifs à plus long terme.

En ce qui concerne l'étude de cas n° 3, du point de vue des pays africains francophones, la restauration de 26 objets d'art volés par les Français constitue une tactique dans le cadre de la stratégie de restitution des milliers d'objets d'art aux pays « non européens ». L'objectif global pourrait également inclure la reconnaissance par les Français de leurs torts et la présentation d'excuses et de réparations. Ce geste symbolique contribuerait grandement à la guérison et à la réalisation de l'objectif de justice transitionnelle du « plus jamais ça » et instaurerait une tendance parmi les anciennes puissances coloniales européennes qui font preuve d'un manque de volonté politique à cet égard. Cette réticence est également la raison pour laquelle le travail de plaidoyer de la société civile visant à promouvoir les objectifs des communautés affectées est si nécessaire, et pourrait, comme prévu, prendre tant de temps à porter ses fruits.

## I. ÉLABORER UNE STRATÉGIE DE COMMUNICATION EFFICACE

Certains experts du domaine du plaidoyer, comme Frank Sharry, estiment que les médias et la communication sont au cœur de toute campagne de plaidoyer. Il est absolument indispensable de disposer d'une stratégie médiatique efficace qui tienne compte de la technologie numérique. Il arrive que le travail de campagne soit très restreint sur le terrain, mais qu'une stratégie médiatique efficace permette de faire pression et d'obtenir des changements. Un comité médiatique peut être sélectionné pour consacrer son énergie à cette tâche.

Lors de la conception d'une campagne de plaidoyer, la clarté des messages est essentielle pour exercer un impact et provoquer un changement. Il est donc nécessaire de formuler les messages que vous souhaitez transmettre. Ceux-ci constituent la base de votre

stratégie de communication. Ils doivent être élaborés avec soin, car ils déterminent ce que vous voulez que le public pense et ce que vous voulez qu'il fasse. Lorsque vous avez défini vos messages fondamentaux, vous pouvez concevoir la stratégie de la campagne médiatique afin de créer une pression et d'obtenir de l'influence pour faire avancer vos objectifs en matière de plaidoyer.

Dans *Creating Powerful Messages*, Sharry suggère que les personnes au pouvoir ne prennent pas leurs décisions sur la base de documents d'orientation, mais sont influencées par ce qu'elles voient, entendent et lisent à la télévision, à la radio et dans les journaux. Par conséquent, afin d'apporter des changements dans l'ère saturée de médias dans laquelle nous vivons, les défenseurs doivent rivaliser d'ingéniosité pour attirer l'attention en partageant leurs récits et leurs messages dans les médias d'une manière catégorique, convaincante et originale.<sup>34</sup>

Il suggère que lorsque la communication est placée au cœur d'une campagne de plaidoyer, il est nécessaire de se poser des questions simples : *qui dit quoi à qui, et comment ?*

Les qui sont les porte-parole et les messagers qui vont dirigeront le récit pour se connecter au public, les à qui, et comment, en utilisant une multitude de médias et de plateformes.

Il est essentiel de savoir qui la campagne médiatique vise à atteindre – en d'autres termes, quel est le public visé – afin d'élaborer une stratégie concertée. Réfléchissez aux personnes spécifiques avec lesquelles vous voulez entrer en contact ou que vous voulez influencer, à savoir les personnes au pouvoir et les décideurs politiques, et aux autres individus et groupes de personnes que la campagne de plaidoyer aurait intérêt à atteindre. Il peut être utile de réaliser un exercice de cartographie des partisans, des détracteurs et des hésitants, c'est-à-dire les personnes qui ne sont pas encore engagées.

L'élaboration d'une stratégie médiatique, qui permet d'atteindre les convertis et de persuader les publics sceptiques et réfractaires, aide à identifier les personnes susceptibles de s'exprimer au nom de la campagne. Il convient ici de déterminer qui est la voix de la campagne de plaidoyer : les personnes qui parlent pour et au nom d'une campagne de plaidoyer donnée. Ceux qui ont des histoires personnelles à partager doivent être inclus. Ils ont, plus que quiconque, le potentiel d'accroître le soutien et la solidarité du public, même si l'inclusion de ces voix critiques peut rendre la tâche du comité médiatique plus difficile, en raison de la distance géographique et du manque de ressources, y compris en ce qui concerne les données ou l'accès à Internet. En tout état de cause, il ne s'agit pas d'obstacles insurmontables : ce sont les personnes touchées qui doivent s'exprimer, car leur voix est la plus à même d'influencer l'opinion. D'un point de vue stratégique, il peut être dans l'intérêt de la campagne de plaidoyer d'attirer les voix des hautes sphères du pouvoir, comme les dirigeants politiques et les personnes qui détiennent le pouvoir, l'influence et la stature.

Une campagne médiatique implique des entretiens pour la presse écrite ou les journaux, des passages à la radio, à la télévision et dans des films, des podcasts, des journaux, des publications, des affiches, des photographies, des blogs et une présence sur Twitter et d'autres réseaux sociaux. Différentes approches sont également employées : réunions et présentations, conférences de presse, déclarations de presse et articles d'opinion, officiels et indépendants, et Internet.

## J. MOBILISER EFFICACEMENT DES RESSOURCES

### Développer une stratégie de collecte de fonds

La collecte de fonds est une activité permanente qui requiert de la créativité. Outre la soumission de propositions aux bailleurs de fonds publics et aux philanthropes, des stratégies de financement participatif et des événements de collecte de fonds impliquant des discussions publiques et des rafraîchissements sponsorisés peuvent s'avérer utiles. Si de nombreuses organisations sont impliquées dans une campagne, il peut être judicieux d'ouvrir un compte bancaire dédié au nom de la campagne et supervisé par un conseil d'administration ou un comité élu dans un souci de transparence et de responsabilisation.

### FONDS DE SOUTIEN AUX PROJETS

Le Fonds de soutien aux projets de l'ICSC offre des subventions de renforcement des capacités aux Sites de conscience. Ces subventions, d'un montant maximum de 10 000 dollars, sont associées à des consultations individuelles avec le personnel de l'ICSC et d'autres membres pour soutenir la conception et la mise en œuvre de nouveaux programmes et initiatives innovants des Sites de conscience qui utilisent les enseignements tirés pour susciter des actions sur des questions contemporaines. Le Fonds de soutien aux projets est soumis à une procédure de candidature rigoureuse, et les subventions sont attribuées par un comité d'évaluation des subventions dirigé par des pairs. Pour en savoir plus sur les anciens bénéficiaires et la procédure de candidature, consultez le site Web de l'ICSC.]

### Mobiliser la population

Le capital social est une source de pouvoir. Il désigne le fonctionnement réel des groupes sociaux par le biais de relations interpersonnelles avec un sentiment partagé



Chaises Vides, un projet de commémoration mené par un membre des Sites de Conscience au Liban, Act for the Disappeared.

d'identité, de compréhension, de but, de normes, de valeurs, de confiance, de coopération et de réciprocité. Les citoyens sont davantage susceptibles de rester engagés dans une campagne de plaidoyer s'ils sont pleinement informés et impliqués dans la prise de décision, et qu'ils partagent la responsabilité collective de la stratégie de plaidoyer. Organiser des mouvements populaires nécessite beaucoup d'énergie, et il faut souvent une personne ou un comité dévoué pour coordonner efficacement le travail de mobilisation de la population.

### Créer un réseau et impliquer les principales parties prenantes

L'union fait la force. Cependant, il convient d'analyser soigneusement qui sont les parties prenantes d'une campagne de plaidoyer. Une analyse minutieuse est nécessaire pour savoir qui sont les bénéficiaires, qui sont les alliés et les partenaires de la campagne et quels programmes ceux-ci peuvent apporter, et qui sont les détracteurs de la campagne et comment les neutraliser au mieux. Cette analyse est une tâche permanente.

## K. SUIVI ET ÉVALUATION

Il n'y a pas de progrès sans une évaluation honnête des forces et des faiblesses des actions entreprises pour atteindre les objectifs stratégiques d'une campagne.

Le *suivi* désigne l'évaluation continue des progrès réalisés depuis le début de la campagne et au fil de son déroulement. Il est assuré par les membres de l'équipe, qui examinent également les domaines où les progrès sont insuffisants et les raisons de ces lacunes, et déterminent s'il est possible d'atteindre les résultats prévus (produits).

À l'inverse, l'*évaluation* désigne le bilan périodique des activités de la campagne. Les évaluations sont effectuées à certains intervalles, par l'équipe interne ou les membres externes, voire les deux en collaboration. L'évaluation examine le succès des activités, et leurs répercussions, par rapport aux objectifs de la campagne.

Le suivi et l'évaluation sont des conditions indispensables pour certains bailleurs de fonds ; mais ces outils sont extrêmement précieux pour les campagnes de plaidoyer. Ils nécessitent que l'équipe se réunisse régulièrement pour discuter des rapports d'avancement, ce qui permet à chacun de voir où des améliorations peuvent être apportées ou des mesures correctives prises dans la conception de la campagne afin d'atteindre les objectifs fixés. Lorsqu'ils sont bien réalisés, les exercices de suivi et d'évaluation offrent un grand potentiel de reproductibilité et d'apprentissage continu.

## FEUILLE DE TRAVAIL N° 5

### Mot-clé : suivi et évaluation

#### 1. Quel était le problème que vous avez abordé dans votre programme de plaidoyer ?

---

---

---

---

---

#### 2. Quels étaient vos buts ?

---

---

---

---

---

#### 3. Quels étaient vos objectifs ?

---

---

---

---

---

**4. Quelles stratégies avez-vous mises en place pour atteindre vos buts ?**

---

---

---

---

---

**5. Quelles tactiques avez-vous déployées ?**

---

---

---

---

---

---

---

---

**6. Vos stratégies de plaidoyer ont-elles atteint vos objectifs ? Qu'est-ce qui a fonctionné efficacement et qu'est-ce qui n'a pas fonctionné ? Pourquoi et pourquoi pas ?**

---

---

---

---

---

---

**7. Votre équipe disposait-elle des compétences nécessaires pour fonctionner de manière optimale ? Si non, quelle formation est nécessaire pour acquérir ces compétences ? Cette formation peut-elle être dispensée ?**

---

---

---

---

---

**8. Disposiez-vous de ressources suffisantes (infrastructure et financement) pour réaliser le programme de plaidoyer ? Où les ressources nécessaires peuvent-elles être acquises pour les futurs travaux de plaidoyer ?**

---

---

---

---

---

**9. Que ferez-vous différemment la prochaine fois que vous vous lancerez dans un programme de plaidoyer ?**

---

---

---

---

---

**10. Expliquez le processus de suivi et d'évaluation qui était en place pendant la campagne ; était-il efficace, et que feriez-vous différemment ?**

---

---

---

---

---

**11. Quel est votre principal conseil pour les membres de l'ICSC qui souhaitent s'engager dans des activités de plaidoyer ?**

---

---

---

---

---

**L. ARCHIVER LE TRAVAIL DE PLAIDOYER**

Les rapports, les documents de recherche, les comptes rendus de réunions, les bases de données de parties prenantes et de contacts médiatiques, les correspondances, les articles de presse, les extraits sonores, les photographies et les séquences vidéo, les documents numériques et papier, publiés ou non, peuvent tous faire partie des archives des travaux de plaidoyer.

L'archivage est une tâche administrative à part entière, confiée à une personne ou une équipe de confiance, dans le cadre des responsabilités du secrétariat ou des médias.

Il est important d'élaborer des lignes directrices sur ce qui sera préservé, sur la manière dont les documents seront conservés, et sur les personnes qui auront accès

aux archives et à quelles fins. Lorsque les parties intéressées remplissent les critères, il convient de se mettre d'accord au préalable sur la manière dont les informations et les sources sont utilisées, et sur la manière dont la ou les organisations de défense des droits sont créditées.

Les archivistes doivent agir de manière responsable et mettre en place des mesures pour protéger les informations et les sources sensibles en verrouillant ces informations, en désactivant l'accès à celles-ci, voire en modifiant les noms ou en les rendant anonymes. Les gouvernements et les régimes réactionnaires du monde entier déploient une tactique commune contre les activistes : la chasse aux sorcières, l'encadrement et la détention, et l'utilisation de la désinformation. Il est dès lors impératif de sécuriser et de protéger les archives.

Il est vital de conserver les archives en ordre, à jour et en sécurité, tant sous forme imprimée que numérique pour la postérité. Des copies de sauvegarde des archives doivent être conservées en lieu sûr à différents endroits.

**ÉTUDE DE CAS N° 5 :**

**le Travail de Mémoire Communautaire en Action – Act for the Disappeared (ACT)**

La fin du conflit au Liban en 1990 et les processus de réconciliation d'État qui en ont résulté ont été largement marqués par un partage du pouvoir au plus haut niveau entre le gouvernement, les anciens chefs de guerre et les milices. Les années suivantes, les insuffisances flagrantes de ces accords initiaux sont apparues clairement avec la réapparition d'incidents violents. Plus grave encore, les décisions relatives à la réconciliation politique ont été dissociées des réalités sociales sur le terrain et les besoins des survivants et des victimes ont été rendus invisibles.

Environ 17 000 personnes ont été portées disparues à la suite du conflit, mais de nombreux Libanais ne disposaient que peu d'informations sur le sort de leurs amis et des membres de leur famille portés disparus ou ayant fait l'objet d'une disparition forcée au fil des ans. C'est dans ces conditions que les traumatismes et la guérison collective n'ont pas été reconnus et que de nombreuses personnes n'ont pas été en mesure de faire face à la perte de leurs proches. Au lieu de cela, l'héritage de multiples guerres a été gravé dans les réalités quotidiennes d'un contexte supposé post-conflit, où la coexistence

fragile masquait la méfiance et les malentendus historiques entre les citoyens.

Act for the Disappeared (ACT) est une organisation libanaise de défense des droits de la personne et un site membre de l'ICSC. Elle a été fondée en 2010 en réponse au besoin urgent d'aborder le passé violent et d'impliquer le public libanais autour de la question des répercussions actuelles du conflit. La mission d'ACT est de contribuer à l'élucidation du sort des personnes portées disparues au Liban, de favoriser un processus de réconciliation durable et de prévenir la récurrence de la violence dans le pays. La collaboration avec le Committee of the Families of the Kidnapped and Disappeared (Comité des familles de kidnappés et de disparus) au Liban, qui fait pression pour que des enquêtes soient menées sur les personnes disparues, est au cœur de son travail. Dans le cadre de ces efforts, ACT s'efforce de sensibiliser le public et de susciter son implication dans la campagne, tout en incitant la société civile à soutenir le droit à l'information des familles par la diffusion de documents d'information.

La mémoire et la commémoration jouent un rôle fondamental dans chaque facette des travaux d'ACT et dans l'élaboration des efforts de plaidoyer. Une démonstration poignante du plaidoyer basé sur la mémoire est capturée dans l'exposition « Chaises vides, familles en attente » de 2016. Pour ce projet, ACT a collaboré avec Artichoke Studio, une entreprise sociale libanaise, et le Comité international de la Croix-Rouge. Les membres des familles ont été invités à concevoir et à peindre une chaise reflétant la vie de leur proche disparu et les souvenirs qu'ils en gardaient. Une fois terminées, les chaises ont été disposées dans une exposition présentant les images et les histoires des personnes disparues depuis 1975.

Fondé sur la représentation symbolique et littérale non seulement des disparus, mais aussi des familles laissées derrière, le projet a été soutenu par l'idée que « les chaises vides symbolisent les espaces vides que les disparus ont laissés derrière eux ». <sup>35</sup> Par le biais de séances de groupe, les familles se sont réunies pour partager leurs souffrances et exprimer leurs souvenirs à l'aide de supports créatifs. Ce travail collectif a rassemblé des familles de différents horizons, mettant en lumière leur cause commune, tout en les responsabilisant et en les encourageant à poursuivre leurs efforts de pression pour la reconnaissance des disparus.

Le projet « Chaises vides, familles en attente » est le parfait exemple de la façon dont la mémoire peut être exploitée pour attirer l'attention sur la cause

des personnes disparues, tout en offrant un espace de vérité et de guérison où les familles peuvent faire face ensemble à la perte ambiguë de leurs proches. Parallèlement, la nature publique de la campagne était essentielle pour étendre la portée de la cause et sensibiliser le public au sort non résolu des personnes enlevées, tuées ou disparues de force pendant le conflit, suscitant ainsi une solidarité générale envers la détresse des familles.

Le travail actuel d'ACT comprend diverses interventions qui s'appuient sur la mémoire et la commémoration. Fushat Amal (« espace d'espoir » en arabe) est un mémorial en ligne qui commémore les personnes disparues tout en revendiquant le droit de connaître leur sort. <sup>36</sup> Les visiteurs du site peuvent ajouter une histoire ou rechercher l'histoire d'une personne disparue. Le projet de la Carte de la mémoire est une collection de souvenirs et d'expériences du conflit libanais. <sup>37</sup> Ces récits sont partagés sur des forums de narration dans le but de sensibiliser le public à une histoire commune. En lien avec la Carte de la mémoire, le projet d'histoire orale intergénérationnelle se concentre sur la sensibilisation des jeunes générations en apprenant aux jeunes à interroger les familles des personnes disparues et les personnes qui ont vécu le conflit libanais. Tous ces efforts démontrent le lien puissant qui existe entre la sensibilisation du public, la poursuite des efforts de plaidoyer et le soutien psychosocial apporté aux familles.

En 2020, à l'apogée de multiples années de lobbying et de plaidoyer, le Liban a progressé dans la mise en place d'une commission chargée d'enquêter sur le sort des disparus. Grâce à un plaidoyer basé sur la mémoire et à des efforts de sensibilisation, l'engagement d'ACT à soutenir les familles des disparus offre un exemple probant de la façon dont les souvenirs et les expériences vécues peuvent être mobilisés pour exiger la reconnaissance des injustices tout en transformant le mal et la perte en efforts d'autonomisation et de guérison.

## 4. CONCLUSION

La nécessité de mener des efforts de plaidoyer dans le domaine de la mémoire ne s'estompera jamais. Ces luttes exigent de la persévérance, du dévouement et un engagement à long terme, voire à l'échelle d'une vie.

Les principes primordiaux qui guident le travail de plaidoyer et de mémoire sont l'inclusion et la responsabilité.

Les défenseurs doivent agir de manière responsable, en tant que leaders et suiveurs, orateurs et auditeurs, apprenants et enseignants, lorsqu'ils remplissent ces rôles et accomplissent ces tâches. Le respect se mérite. Un travail d'équipe efficace est indispensable pour atteindre les objectifs fixés.

Les défenseurs peuvent apprendre d'autres projets nationaux, même provenant de différentes régions. Le partage d'informations et la création de réseaux rendent cet apprentissage possible.

Le suivi et l'évaluation peuvent permettre une réflexion sur les meilleures pratiques et stimuler la reproductibilité, qui constitue un pas vers le changement. Faites preuve de bienveillance et d'autoprise en charge. Il s'agit d'un travail difficile, mais sachez que vous trouverez du soutien dans le monde entier.



Membres de la communauté rejoignant le site de Conscience au Pérou, El Ojo que Lloro, lors d'un événement commémoratif en décembre 2020.

# 5. RÉFÉRENCES

- Abuelas de Plaza de Mayo, “History of Abuelas de Plaza de Mayo” <https://abuelas.org.ar/idiomas/english/history.htm>
- Act for the Disappeared (ACT). <https://www.actforthedisappeared.com/home>
- Affidavit filed by Anton Rossouw Ackermann in the High Court of South Africa, Gauteng Division, Pretoria, Nkadimeng v. National Director of Public Prosecutions, <https://www.southernafricalitigationcentre.org/wp-content/uploads/2017/08/Anton-Ackermann-Affidavit.pdf>.
- “Argentina’s Videla and Bignone guilty of baby theft”, *BBC*, July 6, 2012, <https://www.bbc.com/news/world-latin-america-18731349#:~:text=Two%20former%20leaders%20during%20Argentina’s,Reynaldo%20Bignone%20to%2015%20years>
- Arnstein, S. R. “A Ladder of Citizen Participation,” *Journal of the American Planning Association*, Vol. 35, No. 4, July 1969, pp. 216-224.
- BBC*, “Colston’s Girls’ School in Bristol chooses new name” November 6, 2020, <https://www.bbc.com/news/uk-england-bristol-54844085>
- Bland A. “Edward Colston statue replaced by sculpture of Black Lives Matter protester Jen Reid”, *The Guardian*, July 15, 2020, <https://www.theguardian.com/world/2020/jul/15/edward-colston-statue-replaced-by-sculpture-of-black-lives-matter-protester>
- Buccus, I. “Civil Society and Participatory Policymaking in South Africa: Gaps and Opportunities,” *Trust Africa*, April 8, 2011. <https://africanphilanthropy.issuelab.org/resource/civil-society-and-participatory-policymaking-in-south-africa-gaps-and-opportunities.html>
- Community Tool Box*, Chapter 30: Principles of Advocacy, “Section 1. Overview: Getting an Advocacy Campaign Off the Ground.” <https://ctb.ku.edu/en/table-of-contents/advocacy/advocacy-principles/overview/main>
- Design Indaba, “Haroon Gunn-Salie: History’s vigilante”, July 3, 2014, <https://www.designindaba.com/videos/interviews/haroon-gunn-salie-historys-vigilante#:~:text=%E2%80%9CWitness%E2%80%9D%20is%20an%20%E2%80%9Cintergenerational,for%20her%20anti%2DApartheid%20activities.>
- Eyewitness News, “Renaming of Zonnebloem Area to District Six Approved”, December 18, 2019, <https://ewn.co.za/2019/12/18/renaming-of-zonnebloem-area-to-district-six-approved>
- Goldman F. “Children of the Dirty War”, *The New Yorker*, March 12, 2012, <https://www.newyorker.com/magazine/2012/03/19/children-of-the-dirty-war>
- Goransky, M. D. “Dictatorship Trials and Reconciliation in Argentina,” *Forum for International Criminal and Humanitarian Law (FICHL) Policy Brief Series No. 89* (2018). <https://www.toaep.org/pbs-pdf/89-goransky/>
- Group Areas Act, 1950, [http://www.historicalpapers.wits.ac.za/inventories/inv\\_pdfo/AD1812/AD1812-Em3-1-2-011-jpeg.pdf](http://www.historicalpapers.wits.ac.za/inventories/inv_pdfo/AD1812/AD1812-Em3-1-2-011-jpeg.pdf)
- Haddad, M. and Siddiqui, U. “Mapping the hundreds of Confederate statues across the US”, *Al Jazeera*, June 11, 2020, <https://www.aljazeera.com/news/2020/6/11/mapping-the-hundreds-of-confederate-statues-across-the-us>.
- Human Rights Media Centre, “The South African Coalition for Transitional Justice”, <http://hrmc.org.za/the-south-african-coalition-for-transitional-justice/>.
- International Coalition of Sites of Conscience (ICSC)*. <https://www.sitesofconscience.org/en/home/>
- International Center for Transitional Justice (ICTJ)*, “South Africa: Impunity, Political Interference Emerge Below Veneer of a Celebrated Reconciliation Process,” February 19, 2016. <https://www.ictj.org/multimedia/audio/south-africa-impunity-nokuthula-simelane-justice>

- ITV, “Thousands sign petition to replace torn-down Colston statue in Bristol with civil rights campaigner”, June 9, 2020, <https://www.itv.com/news/westcountry/2020-06-09/thousands-sign-petition-to-replace-torn-down-colston-statue-in-bristol-with-civil-rights-campaigner>
- Kadist, “Haroon Gunn-Salie: Zonnebloem Renamed”, 2013, <https://kadist.org/work/zonnebloem-renamed/>.
- Khoisan Z. “Government interference let killers off the hook”, *IOL*, May 31, 2015. <https://www.iol.co.za/news/politics/government-interference-let-killers-off-hook-1865612>.
- Landler, M. “‘Get Rid of Them’: A Statue Falls as Britain Confronts Its Racist History,” *New York Times*, July 16, 2020. <https://www.nytimes.com/2020/06/08/world/europe/edward-colston-statue-britain-racism.html>
- Latin America News Dispatch and NACLA, “Decades After Argentina’s Dictatorship, The Abuelas Continue Reuniting Families”, *Latino USA*, March 24, 2020, <https://www.latinousa.org/2020/03/24/abuelascontinuereuniting/>
- Machemer, T. “Activists Try to Remove African Artifact From Paris Museum”, *Smithsonian Magazine*, <https://www.smithsonianmag.com/smart-news/protesters-remove-african-artifact-exhibit-paris-museum-180975110/>
- Marshall, A. “This Art Was Looted 123 Years Ago. Will It Ever Be Returned?”, January 27, 2020, <https://www.nytimes.com/2020/01/23/arts/design/benin-bronzes.html>
- McGivern, H. “French restitution bill passes final hurdle in parliament”, *The Art Newspaper*, December 17, 2020, <https://www.theartnewspaper.com/news/french-restitution-bill-passes-final-hurdle-in-parliament>
- Memorias Situadas Interactive Map, “The March of Mothers of Plaza de Mayo”, *UNESCO*, <https://www.cipdh.gob.ar/memorias-situadas/en/lugar-de-memoria/ronda-de-las-madres-de-plaza-de-mayo/>
- Ng, K. “Edward Colston: Who was the Bristol slave trader and why was his statue pulled down?”, *Independent*, June 8, 2020, <https://www.independent.co.uk/news/uk/home-news/edward-colston-statue-bristol-slave-trader-black-lives-matter-protest-a9553946.html>
- Parkinson, J. “The significance of Sarah Baartman”, *BBC*, January 7, 2016, <https://www.bbc.com/news/magazine-35240987>
- Penchaszadeh, V.B. “Ethical, legal and social issues in restoring genetic identity after forced disappearance and suppression of identity in Argentina”, *J Community Genet*, 6(3): 207-213, July 2015, <https://www.ncbi.nlm.nih.gov/pmc/articles/PMC4524830/>.
- “Saartjie Baartman remains returned to SA”, *Mail & Guardian*, April 29, 2002, <https://mg.co.za/article/2002-04-29-saartjie-baartman-remains-returned-to-sa/>
- SAHA: Archive for Justice, “District Six: recalling the forced removals”, February 11, 2010, [https://www.saha.org.za/news/2010/February/district\\_six\\_recalling\\_the\\_forced\\_removals.htm#:~:text=On%20February%2011%2C%201966%2C%20the,over%20twenty%20five%20kilometers%20away](https://www.saha.org.za/news/2010/February/district_six_recalling_the_forced_removals.htm#:~:text=On%20February%2011%2C%201966%2C%20the,over%20twenty%20five%20kilometers%20away)
- Sarr, F and Savoy, B. *The Restitution of African Cultural Heritage. Toward a New Relational Ethics (Report)*, November 2018. [http://restitutionreport2018.com/sarr\\_savoy\\_en.pdf](http://restitutionreport2018.com/sarr_savoy_en.pdf)
- Sharry, F. “Creating Powerful Messages.” <https://www.civilsocietyhowto.org/creating-powerful-messages/>
- Singh, A. Concept, Theory and Practice of Advocacy”, <http://www.sansad.org.in/pdf/concept.pdf>
- Varney, H., De Silva, S., and Raleigh, A. “Guiding and Protecting Prosecutors: A Comparative Overview of Policies Guiding Decisions to Prosecute,” *International Center for Transitional Justice (ICTJ)*, October 2019. <https://www.ictj.org/publication/guiding-and-protecting-prosecutors-comparative-overview-policies-guiding-decisions>.
- Voluntary Action Network India (VANI) <https://www.vaniindia.org/>

© Shirley Gunn pour l'ICSC



Une personne visitant l'exposition de mémoire à la Fundaci Cordine 1367 José Domingo Ca , membre du Sites de Conscience au Chili.

## Références

- 1 Anil K. Singh, « Concept, Theory and Practice of Advocacy », <http://www.sansad.org.in/pdf/concept.pdf>
- 2 Zenzile Khoisan, « Government interference let killers off the hook », IOL, 31 mai 2015. <https://www.iol.co.za/news/politics/government-interference-let-killers-off-hook-1865612>.
- 3 Affidavit déposé par Anton Rossouw Ackermann devant la Haute Cour d'Afrique du Sud, Division de Gauteng, Pretoria, Nkadimeng c. Directeur national des poursuites publiques, <https://www.southernafricalitigationcentre.org/wp-content/uploads/2017/08/Anton-Ackermann-Affidavit.pdf>.
- 4 Howard Varney, Shenali De Silva et Alexandra Raleigh, « Guiding and Protecting Prosecutors: A Comparative Overview of Policies Guiding Decisions to Prosecute », International Center for Transitional Justice (ICTJ), octobre 2019, p. 20. <https://www.ictj.org/publication/guiding-and-protecting-prosecutors-comparative-overview-policies-guiding-decisions>.
- 5 International Center for Transitional Justice (ICTJ), « South Africa: Impunity, Political Interference Emerge Below Veneer of a Celebrated Reconciliation Process », 19 février 2016. <https://www.ictj.org/multimedia/audio/south-africa-impunity-nokuthula-simelane-justice>
- 6 SAHA : Archive for Justice, « District Six: recalling the forced removals », 11 février 2010, <https://www.saha.org.za/news/2010/February/district-six-recalling-the-forced-removals.htm#:~:text=On%20February%2011%2C%201966%2C%20the,over%20twenty%20five%20kilometers%20away>.
- 7 Loi sur les zones réservées, 1950, [http://www.historicalpapers.wits.ac.za/inventories/inv\\_pdf/AD1812/AD1812-Em3-1-2-011-jpeg.pdf](http://www.historicalpapers.wits.ac.za/inventories/inv_pdf/AD1812/AD1812-Em3-1-2-011-jpeg.pdf)
- 8 Fils de l'auteur
- 9 Design Indaba, « Haroon Gunn-Salie: History's vigilante », 3 juillet 2014, <https://www.designindaba.com/videos/interviews/haroon-gunn-salie-historys-vigilante#:~:text=%E2%80%9CWitness%E2%80%9D%20is%20an%20%E2%80%9Cintergenerational,for%20her%20anti%2DApartheid%20activities>.
- 10 Kadist, « Haroon Gunn-Salie: Zonnebloem Renamed », 2013, <https://kadist.org/work/zonnebloem-renamed/>.
- 11 Eyewitness News, « Renaming of Zonnebloem Area to District Six Approved », 18 décembre 2019, <https://ewn.co.za/2019/12/18/renaming-of-zonnebloem-area-to-district-six-approved>
- 12 Human Rights Media Centre, « The South African Coalition for Transitional Justice », <http://hrmc.org.za/the-south-african-coalition-for-transitional-justice/>.
- 13 Mark Landler, « 'Get Rid of Them': A Statue Falls as Britain Confronts Its Racist History », New York Times, 16 juillet 2020. <https://www.nytimes.com/2020/06/08/world/europe/edward-colston-statue-britain-racism.html>
- 14 Kate Ng, « Edward Colston: Who was the Bristol slave trader and why was his statue pulled down? », The Independent, 8 juin 2020, <https://www.independent.co.uk/news/uk/home-news/edward-colston-statue-bristol-slave-trader-black-lives-matter-protest-a9553946.html>
- 15 « Thousands sign petition to replace torn-down Colston statue in Bristol with civil rights campaigner », ITV, 9 juin 2020, <https://www.itv.com/news/westcountry/2020-06-09/thousands-sign-petition-to-replace-torn-down-colston-statue-in-bristol-with-civil-rights-campaigner>
- 16 Archie Bland, « Edward Colston statue replaced by sculpture of Black Lives Matter protester Jen Reid », The Guardian, 15 juillet 2020, <https://www.theguardian.com/world/2020/jul/15/edward-colston-statue-replaced-by-sculpture-of-black-lives-matter-protester>
- 17 « Colston's Girls' School in Bristol chooses new name », BBC, 6 novembre 2020, <https://www.bbc.com/news/uk-england-bristol-54844085>
- 18 Mohammed Haddad et Usaid Siddiqui, « Mapping the hundreds of Confederate statues across the US », Al Jazeera, 11 juin 2020, <https://www.aljazeera.com/news/2020/6/11/mapping-the-hundreds-of-confederate-statues-across-the-us>.
- 19 Sherry R. Arnstein, « A Ladder of Citizen Participation », Journal of the American Planning Association, vol. 35, n° 4, juillet 1969, p. 216-224, <https://www.tandfonline.com/doi/abs/10.1080/01944366908977225>
- 20 Francisco Goldman, « Children of the Dirty War », The New Yorker, 12 mars 2012, <https://www.newyorker.com/magazine/2012/03/19/children-of-the-dirty-war>
- 21 Abuelas de Plaza de Mayo, « History of Abuelas de Plaza de Mayo » <https://abuelas.org.ar/idiomas/english/history.htm>
- 22 Victor B. Penchaszadeh, « Ethical, legal and social issues in restoring genetic identity after forced disappearance and suppression of identity in Argentina », J Community Genet, 6(3) : 207-213, juillet 2015, <https://www.ncbi.nlm.nih.gov/pmc/articles/PMC4524830/>.
- 23 « Argentina's Videla and Bignone guilty of baby theft », BBC, 6 juillet 2012, <https://www.bbc.com/news/world-latin-america-18731349#:~:text=Two%20former%20leaders%20during%20Argentina's,Reynaldo%20Bignone%20to%2015%20years>
- 24 Latin America News Dispatch et NACLA, « Decades After Argentina's Dictatorship, The Abuelas Continue Reuniting Families », Latino USA, 24 mars 2020, <https://www.latinousa.org/2020/03/24/abuelascontinueuniting/>
- 25 Mirna D Goransky, « Dictatorship Trials and Reconciliation in Argentina », Forum for International Criminal and Humanitarian Law (FICHL) série de bulletins politiques n° 89 (2018). <https://www.toaep.org/pbs-pdf/89-goransky/>
- 26 Abuelas de Plaza de Mayo, « History of Abuelas de Plaza de Mayo » <https://abuelas.org.ar/idiomas/english/history.htm>
- 27 Carte interactive Memorias Situadas, « The March of Mothers of Plaza de Mayo », UNESCO, <https://www.cipdh.gob.ar/memorias-situadas/en/lugar-de-memoria/ronda-de-las-madres-de-plaza-de-mayo/>
- 28 Alex Marshall, « This Art Was Looted 123 Years Ago. Will It Ever Be Returned? », 27 janvier 2020, <https://www.nytimes.com/2020/01/23/arts/design/benin-bronzes.html>
- 29 Justin Parkinson, « The significance of Sarah Baartman », BBC, 7 janvier 2016, <https://www.bbc.com/news/magazine-35240987>
- 30 « Saartjie Baartman remains returned to SA », Mail & Guardian, 29 avril 2002, <https://mg.co.za/article/2002-04-29-saartjie-baartman-remains-returned-to-sa/>
- 31 Hannah McGivern, « French restitution bill passes final hurdle in parliament », The Art Newspaper, 17 décembre 2020, <https://www.theartnewspaper.com/news/french-restitution-bill-passes-final-hurdle-in-parliament>
- 32 Felwine Sarr et Bénédicte Savoy, Rapport sur la restitution du patrimoine culturel africain. Vers une nouvelle éthique relationnelle, novembre 2018. [http://restitutionreport2018.com/sarr\\_savoy\\_en.pdf](http://restitutionreport2018.com/sarr_savoy_en.pdf)
- 33 Theresa Machemer, « Activists Try to Remove African Artifact From Paris Museum », Smithsonian Magazine, <https://www.smithsonianmag.com/smart-news/protesters-remove-african-artifact-exhibit-paris-museum-180975110/>
- 34 Frank Sharry, « Creating Powerful Messages », <https://www.civilsocietyhowto.org/creating-powerful-messages/>
- 35 Act for the Disappeared. 2017. Empty Chairs, Waiting Families Catalogue. URL : <http://www.actforthevanished.com/promote-right-know/promotional-material/publications/empty-chairs-waiting-families> (consulté le 22 février 2021).
- 36 Fushat Amal. URL : <https://www.fushatamal.org/> (consulté le 22 février 2021).
- 37 Act for the Disappeared. Projects. URL : <https://www.actforthevanished.com/projects> (consulté le 22 février 2021).



International Coalition of  
**SITES of CONSCIENCE**

[www.sitesofconscience.org](http://www.sitesofconscience.org)

 [Facebook.com/SitesofConscience](https://www.facebook.com/SitesofConscience)

 [@SitesConscience](https://twitter.com/SitesConscience)

 [SitesofConscience](https://www.instagram.com/SitesofConscience)



**GIJTR**

Global Initiative for Justice  
Truth & Reconciliation

[www.gijtr.org](http://www.gijtr.org)

 [@GIJTR](https://twitter.com/GIJTR)

 [@GIJTR](https://www.instagram.com/GIJTR)